Les points de vue des jeunes sur

01 L'éducation

02 La santé mentale des jeunes

03 L'égalité des genres

04 Les droits de l'enfant

05 La justice sociale

Une initiative des défenseuses et défenseurs de la jeunesse d'UNICEF Canada

LIVRET STRATÉGIQUE RÉ-IMAGINE

(UN MEILLEUR AVENIR POUR LES JEUNES AU CANADA)

2026

AIDONS SANS RELÂCHE

UNICEF.CA

unicef

UNICEF Canada exprime sa reconnaissance aux jeunes qui ont contribué à la rédaction du présent Livret stratégique.

UNICEF Canada tient également à remercier la réviseure, Eileen Hoftyzer, et les collaboratrices et collaborateurs à la production qui ont contribué à la clarté, à la cohérence et à l'accessibilité de ce Livret stratégique.

UNICEF Canada reconnaît que son travail se fait dans des territoires autochtones dans l'ensemble de l'île de la Tortue et s'engage à œuvrer à la réconciliation avec les peuples autochtones. Le bureau national d'UNICEF Canada se trouve sur le territoire ancestral traditionnel de plusieurs Nations, dont les Hurons-Wendat, les Pétuns, les Sénécas et plus récemment, les Mississaugas de New Credit. Ce territoire fait partie du Pacte de la ceinture wampum faisant référence au concept du « bol à une seule cuillère », qui permettait à tous les peuples de partager et de gérer pacifiquement les ressources autour des Grands Lacs. Ce territoire est également couvert par les traités du Haut-Canada. Il accueille aujourd'hui plusieurs Premières Nations, communautés Métis, et peuples inuit, et nous sommes reconnaissants de pouvoir vivre et travailler sur ce territoire.

Also available in English.

Toutes les photos © UNICEF Canada

Une liste intégrale des références et des ouvrages cités est disponible sur demande.

Des extraits de cette publication peuvent être reproduits avec mention de la source.
Les demandes d'utilisation d'extraits plus importants de la publication devraient être adressées à UNICEF Canada.

Nous suggérons d'employer le format de citation suivant :
UNICEF Canada, 2026. Livret stratégique Ré-imagine, UNICEF Canada, Toronto.

Pour obtenir plus de renseignements sur UNICEF Canada :
Téléphone : 1 800 567-4483
Courriel : info@unicef.ca

À PROPOS DE CE LIVRET STRATÉGIQUE

Ce livret représente le travail des jeunes défenseuses et défenseurs de la jeunesse qui se sont réunis tout au long de l'année 2026 pour apprendre, mais aussi échanger des connaissances et des compétences relatives à leurs droits fondamentaux et à la défense de ces droits. Ces jeunes ont retenu cinq enjeux étroitement liés qui les unissent dans leur volonté farouche de bâtir un pays meilleur et un monde différent : **l'éducation, la santé mentale des jeunes, l'égalité des genres, les droits de l'enfant** et **la justice sociale.**

Chaque énoncé de groupe résume comment les jeunes vivent ces enjeux au Canada et partout dans le monde. Chaque section présente leurs recommandations aux décideuses et décideurs, aux alliées et alliés adultes et aux autres jeunes, et la manière dont ces derniers peuvent les soutenir dans leurs actions de défense des droits des jeunes. Bien que ces mots soient les leurs et ne représentent pas nécessairement les positions d'UNICEF Canada, nous sommes fiers d'offrir cette plateforme pour les points de vue des jeunes sur les questions qui leur tiennent à cœur. Veuillez les lire et les partager avec le plus grand nombre possible de personnes, pour amplifier la voix des jeunes et leurs expériences et les aider à ré-imaginer un meilleur avenir pour les jeunes du Canada.

Le Livret stratégique a été diffusé pour la première fois lors de la semaine du 20 novembre 2026, en reconnaissance de la Journée nationale de l'enfant et la Journée mondiale de l'enfance, le 20 novembre.

Une version numérique du présent Livret stratégique est également disponible au
www.unicef.ca/livretstrategiquereimagine

TABLES DES MATIÈRES

4 Notre vision pour un changement durable

6 Pleins feux : Les priorités en matière de plaidoyer d'UNICEF Canada

7 Pleins feux : U-Report Canada

8 L'éducation

13 La santé mentale des jeunes

18 L'égalité des genres

24 Les droits de l'enfant

28 La justice sociale

33 Transformer les priorités des jeunes en actions concrètes

NOTRE VISION POUR UN CHANGEMENT DURABLE

Nous constituons la cohorte nationale du Programme jeunesse de défense et de promotion des droits d'UNICEF Canada, un collectif de jeunes leaders, chercheuses et chercheurs et défenseuses et défenseurs représentant diverses régions et expériences vécues et confrontés à différents défis systémiques. Ce qui nous unit, c'est un refus inébranlable de laisser les autres dicter notre avenir sans que notre voix soit entendue. Nous portons en nous les réalités immédiates de nos communautés et nous nous situons à la croisée des chemins entre les droits de l'enfant, l'éducation, l'égalité des genres, la justice sociale et la santé mentale des jeunes. Nos voix comptent, non pas parce que nous sommes les leaders de demain, mais parce que nous sommes les expertes et experts des échecs d'aujourd'hui.

La consultation des jeunes ne relève pas de la simple courtoisie et notre bien-être n'est pas négociable. Les dirigeantes et dirigeants doivent nous écouter, car les politiques élaborées sans nous échouent inévitablement à répondre à nos besoins et font peser les crises sur les générations futures. Nous ne sommes pas ici pour donner notre avis sur un travail déjà accompli ni pour revendiquer une représentation purement symbolique. Nous proposons des solutions fondées sur des données probantes et nous exigeons une responsabilité structurelle. Le temps où les responsables se contentaient d'appuyer discrètement les points de vue des jeunes sans y donner suite est révolu. Une nouvelle ère marque désormais son avènement : celle d'une transformation propulsée par les jeunes.

Concrétiser cette vision d'une consultation conséquente des jeunes en un changement durable passe d'abord par la lutte contre les injustices systémiques qui continuent de les empêcher d'exercer leurs droits sur un pied d'égalité. Les jeunes des Premières Nations sont toujours confrontés à des inégalités en matière d'éducation qui se traduisent par des déficits de financement, des établissements scolaires peu adaptés à leur culture, des mesures disciplinaires trop sévères et des programmes scolaires eurocentriques. Ces obstacles aggravent les inégalités sociales plus larges, alors que 44 % des membres des Premières Nations âgés de 15 ans et plus au Canada ne possèdent ni certificat, ni diplôme, ni titre universitaire, comparativement à 23 % de la population générale (Assemblée des Premières Nations, s.d.). Nous exhortons les décideurs à reconnaître et à éliminer les inégalités en matière d'éducation qui touchent les jeunes des Premières Nations, en finançant à l'échelle fédérale des travaux de recherche visant à déconstruire les obstacles systémiques qui entravent l'apprentissage des peuples autochtones.

Pour parvenir à la justice éducative, il faut également se pencher sur les technologies et systèmes émergents qui influencent de plus en plus la manière dont les jeunes apprennent. À mesure que la technologie s'intègre progressivement aux environnements d'apprentissage des enfants, il devient de plus en plus essentiel de veiller à ce qu'ils puissent l'utiliser en toute sécurité et responsabilité et de façon à favoriser leur épanouissement. L'adoption rapide de l'intelligence artificielle (IA) au sein du système d'éducation canadien a dépassé son cadre réglementaire, les programmes scolaires et les formations mises en place pour la régir. Si aucune mesure n'est prise, l'utilisation non réglementée de l'IA menace les capacités cognitives à long terme des élèves, leur esprit critique et le perfectionnement de leurs compétences fondamentales, qui sont précisément les aptitudes que les établissements scolaires devraient leur inculquer. Nous demandons que des restrictions soient imposées quant à la conception et à l'utilisation des outils d'IA en milieu scolaire, de la maternelle au secondaire. Ces restrictions devraient notamment comprendre des garde-fous intégrés aux modèles fournis, ainsi que la formation du personnel enseignant et des cours destinés aux élèves axés sur les compétences de base en matière d'IA et son utilisation responsable.



Qu'elle soit façonnée par la technologie, les programmes scolaires ou la représentation, l'éducation ne peut remplir sa mission que si chaque jeune bénéficie d'une chance équitable d'apprendre et de participer. L'égalité des genres constitue le fondement de systèmes sociaux équitables, pourtant, 53 % des femmes de la génération Z se déclarent féministes, comparativement à 32 % des hommes de la même génération, ce qui représente un écart de 21 points de pourcentage (Ipsos, 2025). Promouvoir l'égalité des genres est essentiel au progrès de la société et indispensable à la préservation des perspectives d'avenir et de l'éducation des jeunes. Cela dit, une occasion n'est illimitée que dans la mesure où l'environnement qui l'entoure l'est également. C'est pourquoi nous appelons les décideuses et décideurs à favoriser les occasions de représentation des jeunes au sein des instances décisionnelles fédérales afin de garantir un plaidoyer fondé sur leur point de vue qui contribue véritablement aux

discussions sur la violence fondée sur le genre, les soins de santé reproductive et la prestation d'une éducation inclusive envers les personnes 2SLGBTQIA+.



L'engagement en faveur de l'égalité doit profiter à tous les jeunes, en particulier à ceux dont les droits et l'avenir sont menacés par les conflits et les déplacements forcés. Les droits des enfants ne sont pas négociables. Or, des millions d'enfants ayant survécu à la guerre sont laissés pour compte dès que l'aide d'urgence à court terme prend fin, alors même que les conflits entraînent des handicaps physiques chroniques et permanents et plongent plus de 84 % des jeunes touchés dans une profonde détresse psychologique (Save the Children, 2022). La simple survie ne peut demeurer le seuil minimal en matière de protection et les décideuses et décideurs canadiens doivent faire plus que se contenter d'offrir un soutien passif. Nous réclamons un engagement visant à financer des programmes de réadaptation pluriannuels, une reconstruction inclusive, des soins de santé tenant compte des traumatismes vécus, ainsi que des mécanismes de protection des données respectueux de la dignité. Cet engagement doit être pris à l'échelle internationale, grâce à l'élaboration de cadres de relance de l'aide étrangère canadienne, et à l'échelle nationale, par le biais d'un programme de soutien exhaustif à long terme en matière de santé et de handicap destiné aux jeunes réfugiés qui s'installent au Canada.

Protéger les droits des enfants signifie non seulement favoriser leur survie et leur rétablissement, mais aussi veiller aux conditions de vie quotidiennes qui déterminent leur santé et leur bien-être à long terme. La santé mentale des jeunes ne dépend pas uniquement de l'accès aux services de santé mentale. Ce que les jeunes mangent et ce qu'ils observent au sujet de l'alimentation, des régimes et de l'image corporelle peuvent également avoir une incidence sur leur bien-être. Toutefois, l'alimentation scolaire est souvent considérée comme un moyen de lutter contre la faim plutôt que comme un facteur contribuant à la santé mentale des élèves. Nous exhortons les décideuses et décideurs à bonifier la Politique nationale d'alimentation scolaire en y intégrant une norme claire et mesurable visant à garantir des repas scolaires riches en nutriments. Cette norme doit tenir compte du rôle de l'alimentation dans la préservation de la santé mentale des jeunes et proposer une éducation adaptée à leur âge en matière d'alimentation et de santé mentale, notamment sur la manière dont la nourriture, l'image corporelle et les réseaux sociaux peuvent influencer les comportements alimentaires et le bien-être des jeunes.

Nous demandons aux dirigeantes et dirigeants du pays de transformer ce Livret stratégique en une initiative concrète et collaborative. Un véritable partenariat signifie inviter directement les jeunes à participer aux instances décisionnelles et élaborer les politiques de concert, plutôt que de simplement solliciter leur avis une fois le travail accompli.

Les responsables peuvent démontrer que nos revendications influencent réellement les décisions en mettant en place des mécanismes transparents et en rendant compte publiquement dans quelle mesure les contributions des jeunes ont directement influencé les textes législatifs, les budgets et les programmes définitifs. Lorsque les décideuses et décideurs nous montrent comment nos idées se reflètent dans les politiques, ils valident notre rôle d'experts quant à nos propres vies.

Nous posons donc directement une question aux décideuses et décideurs : comment comptez-vous vous assurer que les choix que vous faites aujourd'hui respectent nos droits et contribuent à bâtir un avenir où chaque jeune pourra s'épanouir?

Cordialement,
Les membres du Programme jeunesse de défense et de promotion des droits d'UNICEF Canada 2026

PLEINS FEUX :

LES PRIORITÉS EN MATIÈRE DE PLAIDOYER D'UNICEF CANADA

Ce sont les jeunes eux-mêmes qui ont cerné les enjeux et formulé les recommandations figurant dans ce Livret stratégique, en s'appuyant sur leurs expériences personnelles, leurs recherches et leur connaissance de leurs communautés. Dans le cadre du Programme jeunesse de défense et de promotions des droits, UNICEF Canada a offert une tribune, des conseils et un soutien aux jeunes militantes et militants leur permettant de façonner et de défendre leurs propres priorités. Leur mission rejoint directement bon nombre des priorités d'UNICEF Canada en matière de défense et de promotion des droits de l'enfant, tant au pays que dans le monde entier.

Le travail de plaidoyer d'UNICEF Canada contribue à inscrire ces perspectives dans un cadre plus large axé sur les politiques et les droits et guidé par la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies. En s'appuyant sur ce cadre, UNICEF Canada œuvre pour que chaque enfant puisse grandir, apprendre, participer et s'épanouir.

Parmi les principales priorités, citons :

La protection de l'enfant et la protection sociale	Ici, au pays, UNICEF Canada plaide en faveur d'investissements soutenus et ciblés dans les programmes fondamentaux de protection sociale, notamment les prestations et les compléments de revenu visant à réduire, puis à éventuellement éradiquer la pauvreté infantile. À l'échelle mondiale, nous militons pour la protection des enfants pris dans des conflits armés et pour le soutien aux enfants confrontés à des crises humanitaires grâce à un financement opportun, souple et prévisible.
La sécurité numérique et les préjudices en ligne	UNICEF Canada fait campagne en faveur du déploiement d'un cadre de sécurité numérique qui place les droits de l'enfant au cœur de la gouvernance numérique et de la conception des plateformes. Les revendications des jeunes quant au renforcement de la littératie numérique et de l'éducation à l'IA rejoignent étroitement les efforts de plaidoyer d'UNICEF Canada visant à garantir que les enfants et les jeunes disposent des connaissances, des compétences et des mesures de protection nécessaires pour s'épanouir dans un monde de plus en plus numérique.
La santé et l'alimentation des enfants	Dans ce Livret stratégique, la santé mentale des jeunes est directement associée à l'alimentation. L'insécurité alimentaire, les environnements alimentaires malsains et l'accès inégal aux repas scolaires peuvent être source de stress et nuire à la concentration, au sentiment d'appartenance et au bien-être global des jeunes. UNICEF Canada s'efforce de garantir aux enfants des environnements alimentaires sains à l'école en préconisant des investissements durables dans le Programme national d'alimentation scolaire. À l'échelle mondiale, nous réclamons des investissements consacrés à la survie de l'enfant, qui englobent la vaccination, l'éradication de la poliomyélite, l'alimentation, ainsi que la santé maternelle, néonatale et infantile.

La santé mentale et la protection contre les préjudices	Les perspectives des jeunes soulignent la nécessité de disposer de services de soutien en santé mentale accessibles et équitables, ainsi que d'un accès fiable à une alimentation nutritive, sans oublier des dispositifs plus robustes de protection contre le harcèlement, les préjudices en ligne et les nouveaux risques numériques. UNICEF Canada appelle à une augmentation des investissements ciblés dans les services de soutien à la santé mentale des enfants et des jeunes, par le biais de transferts bilatéraux et d'initiatives financées par le gouvernement fédéral, telles que le Fonds pour la santé mentale des jeunes.
L'adaptation aux changements climatiques et un avenir sain	UNICEF Canada plaide en faveur de l'intégration systématique, au sein de l'architecture canadienne d'intervention d'urgence, d'évaluations des répercussions sur les droits de l'enfant, d'objectifs tenant compte des besoins des enfants, d'une participation soutenue des jeunes et de mesures d'adaptation des services essentiels destinés aux enfants. À l'échelle mondiale, nous insistons pour que le Canada veille à ce que les vulnérabilités propres aux enfants soient systématiquement prises en compte dans le financement de la lutte contre les changements climatiques, la planification des mesures d'adaptation, les efforts d'atténuation et les décisions plus générales en matière de politique climatique.
Les droits de l'enfant, la participation et la transformation des systèmes	Dans le respect de l'article 12 de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies, UNICEF Canada défend le droit des jeunes à prendre part pleinement aux décisions qui ont des répercussions sur leur vie. Il faut aller au-delà de l'écoute seule et veiller à ce que les jeunes soient bien informés, outillés et aptes à exercer leur influence sur les politiques, les programmes et les services. Les gouvernements et les institutions doivent créer des possibilités significatives et inclusives de participation.

Ensemble, ces liens font du Livret stratégique à la fois une ressource de plaidoyer pilotée par les jeunes et un trait d'union avec les priorités politiques nationales plus larges d'UNICEF Canada. La section qui suit invite chaque groupe à examiner dans quelle mesure son thème est influencé par la pauvreté, les inégalités, les systèmes publics et les droits énoncés dans la Convention relative aux droits de l'enfant, et à réfléchir à la manière dont ses recommandations peuvent contribuer à faire du Canada un pays où chaque enfant s'épanouit.



PLEINS FEUX :

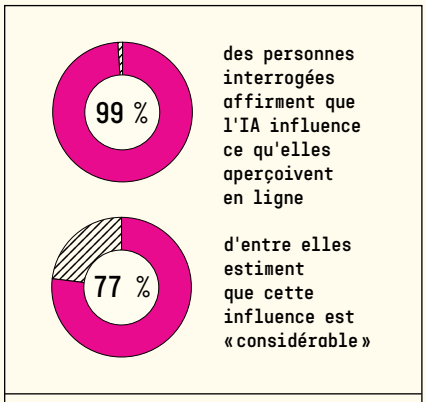
U-REPORT CANADA

U-Report est une plateforme de sondage numérique créée par l'UNICEF pour les jeunes de 13 à 24 ans. Elle permet de prendre le pouls rapidement des points de vue actuels des jeunes sur les enjeux qui leur tiennent à cœur, de comprendre comment différents groupes de jeunes sont touchés par les décisions, les politiques, les services et les événements, et d'impliquer les jeunes dans les décisions qui les concernent. Il y a plus de 3 800 membres de la communauté U-Report au Canada, qui vivent dans chaque province et territoire.

U Report UNICEF

L'ÉDUCATION





Source :
U-Report Canada, IA, sécurité numérique et préjudices en ligne, avril 2026

La situation actuelle de l'éducation

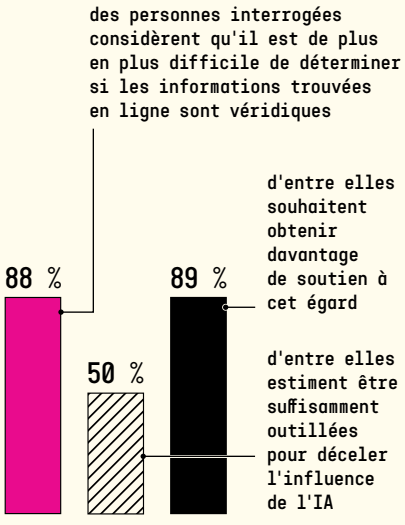
Nous traversons présentement l'une des révolutions technologiques les plus marquantes de l'histoire de l'humanité. L'intelligence artificielle (IA) générative est désormais capable d'imiter des capacités qui étaient autrefois indissociables de notre apprentissage et de l'expertise humaine et les étudiants l'ont adoptée à un rythme plus rapide que celui de la réglementation.

Les trois quarts des élèves du pays affirment déjà utiliser l'IA pour réaliser leurs travaux scolaires et plus de la moitié d'entre eux estiment que leurs propres capacités de réflexion critique se sont détériorées depuis qu'ils ont commencé à recourir à l'IA (KPMG, 2026). Si aucune mesure n'est prise, l'utilisation non réglementée de l'IA peut nuire à l'apprentissage et menacer le développement à long terme des capacités cognitives et des compétences que l'école a pour mission d'inculquer (Bastani et coll., 2025; Kreijkes et coll., 2026).

La stratégie « L'IA pour tous » déployée par le Canada inscrit l'éducation à l'IA principalement dans une perspective d'adoption et de préparation de la main-d'œuvre (Innovation, Sciences et Développement économique Canada, 2026); elle finance des initiatives visant à améliorer les compétences en matière d'utilisation responsable de l'IA, mais n'aborde pas les répercussions de l'IA sur le développement cognitif des jeunes. Dans le cadre de son engagement en faveur de la formation des enseignantes et enseignants de la maternelle au secondaire, cette stratégie prévoit la mise à disposition de trousses de formation à 3 000 membres du corps enseignant et son partenaire chargé de la mise en œuvre compte porter ce chiffre à 50 000 d'ici 2031. Cependant, ces deux objectifs sont bien en deçà du nombre total d'enseignantes et d'enseignants à l'échelle nationale, qui s'élève à plus de 400 000 (Vang, 2026; Statistique Canada, 2025).

Plus important encore, le pays ne dispose pas d'une norme fédérale contraignante régissant la conception et le déploiement des outils d'IA destinés aux consommateurs et des grands modèles de langage, en particulier auprès des jeunes utilisateurs. Le projet de loi C-34 propose des obligations générales en matière de sécurité applicable aux robots conversationnels, mais laisse les exigences propres à la conception à une future réglementation et ne vise pas directement le secteur de l'éducation (Chambre des communes du Canada, 2026). Des mesures supplémentaires doivent être prises pour répondre à ce besoin urgent au pays, car la sécurité et le développement des enfants sont largement laissés à la discrétion des laboratoires privés de pointe qui mettent au point ces modèles.

L'IA recèle un immense potentiel pour rendre l'éducation plus accessible, plus personnalisée et plus innovante, mais la concrétisation de ce potentiel nécessite une action fédérale décisive et urgente. À mesure que la technologie progresse, l'éducation et les jeunes qui y occupent une place centrale doivent évoluer en parallèle.



Source :
U-Report Canada, Littératie numérique et information en ligne, mai 2026

La manière dont les jeunes vivent les problèmes liés à l'éducation

Bien que l'IA donne l'impression que les devoirs sont plus faciles à réaliser, les élèves ne font en réalité qu'échapper à la difficulté sans améliorer leurs compétences. Dans le cadre d'une étude menée auprès d'élèves du secondaire, celles et ceux qui utilisaient l'IA sans restriction n'ont pas perçu leur apprentissage comme en pâtissant, mais leurs résultats à un examen ont chuté de 17 % une fois l'outil retiré, comparativement à leurs camarades qui ne recourraient pas à l'IA (Bastani et coll., 2025). À long terme, une utilisation non contrôlée de l'IA peut miner le développement des capacités cognitives et des compétences fondamentales (Kreijkes et coll., 2026). Elle masque en outre les lacunes au fil du temps, alors que « l'effort constructif » est indispensable à un apprentissage efficace.

Près de la moitié des étudiantes et étudiants canadiens indiquent que leur premier réflexe consiste à recourir à l'IA lorsqu'ils doivent travailler sur un devoir plutôt que d'essayer de rédiger un premier jet sans aide, tandis que 51 % d'entre eux reconnaissent que leurs capacités de réflexion critique se sont dégradées depuis qu'ils ont commencé à utiliser l'IA (KPMG, 2025; KPMG, 2026).

Les jeunes utilisatrices et utilisateurs sont particulièrement vulnérables. Comme leur capacité d'autorégulation, leur esprit critique et leur métacognition sont encore en cours de développement, ils ont du mal à prendre conscience de ce qu'ils ignorent (Armitage et Gilbert, 2025). L'IA génère souvent des renseignements inexacts ou « hallucinés » tout en les présentant avec assurance comme étant des faits, ce qui rend plus difficile pour les jeunes en pleine croissance de repérer les erreurs (Kidd et Birhane, 2023).

Ces répercussions sur les jeunes ne disparaissent pas simplement avec le temps ou à mesure que l'utilisation de l'IA se généralise. Parmi les étudiants universitaires, ni l'utilisation antérieure de l'IA ni le nombre d'années d'études n'ont réussi à les protéger contre une dégradation de leur esprit critique; en effet, le désengagement cognitif était le plus marqué chez les étudiants les plus à l'aise avec les technologies (Choudhuri et coll., 2026).

Par ailleurs, la manière dont ces outils sont mis en œuvre dans l'enseignement primaire et secondaire suscite de plus en plus d'inquiétudes alors que 63 % des membres du corps enseignant du pays affirment n'avoir reçu aucune formation sur la manière d'enseigner aux élèves une utilisation raisonnable de l'IA et que seuls 34 % d'entre eux indiquent disposer d'une politique régissant l'utilisation de l'IA par le personnel (MacPherson, 2026). Nous avons pu observer ce phénomène à l'œuvre au sein de notre système scolaire. Les enseignantes et enseignants peuvent recourir à l'IA générative pour créer des devoirs et faciliter la correction, tandis que les élèves sont incités à utiliser l'IA pour accélérer leur apprentissage ou faire leurs devoirs. Sans un accompagnement pédagogique adapté, cette approche entraîne involontairement une dépendance à l'IA visant à optimiser les résultats scolaires à court terme, tout en décourageant l'exploration créative et l'autonomie. Ces outils peuvent certes être utilisés pour améliorer l'accessibilité à l'apprentissage et rendre les supports pédagogiques plus attrayants (par exemple en adaptant le contenu d'un cours aux centres d'intérêt d'un étudiant grâce à des projets individuels), mais la mise en œuvre de cette approche nécessite des garde-fous supplémentaires.

L'utilisation de l'IA par la population étudiante à des fins d'apprentissage soulève également des inquiétudes quant à l'amélioration immédiate des résultats des élèves ayant accès à des modèles de raisonnement plus coûteux, ce qui met en évidence des problèmes potentiels d'inégalité (KPMG, 2026). Les inégalités peuvent aussi être exacerbées par des lacunes systémiques sous-jacentes, puisque seuls 62 % des Canadiennes et Canadiens vivant en milieu rural bénéficient d'un accès à haute vitesse à l'Internet conforme à la norme fédérale (École de la fonction publique du Canada, 2024). De plus, étant donné que les grands modèles de langage s'appuient sur ce qui est représenté dans leur ensemble de données d'entraînement, ils peuvent creuser encore davantage les inégalités existantes auxquelles sont confrontés les groupes sous-représentés. Par exemple, les modèles qui sous-tendent ces outils affichent de piètres résultats en matière de langues autochtones en raison de leur entraînement et sont souvent conçus d'une manière susceptible de porter atteinte aux principes de souveraineté des données autochtones (First Peoples' Cultural Council, 2026). En ce qui concerne les élèves francophones, les établissements du réseau ont exprimé au gouvernement fédéral leurs préoccupations quant à leur manque de participation à la conception et à l'adoption de ces outils (ACUFC, 2026). Bien que tous les élèves soient concernés par une éventuelle dilution de leur apprentissage, certains groupes démographiques sont confrontés à des enjeux d'équité supplémentaires.

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture a exhorté les nations à élaborer des politiques centrées sur l'humain en matière d'IA générative à des fins éducatives, en mettant l'accent sur l'autonomie humaine, l'équité, la formation du personnel enseignant et un apprentissage enrichissant (Miao et Wayne, 2023). Tout comme le préconise la récente stratégie canadienne en matière d'IA visant à ce que « les Canadiennes et Canadiens ne soient pas de simples utilisateurs passifs de l'IA, mais des acteurs informés au sein d'une société façonnée par cette technologie », le moment est venu d'agir (Innovation, Sciences et Développement économique Canada, 2026).

Recommandations en éducation

À l'intention des jeunes

Les grands modèles de langage constituent des outils extrêmement puissants, mais ils doivent être utilisés de manière responsable afin de stimuler la créativité et l'esprit critique, plutôt que de les remplacer.

- **Comprendre les principes fondamentaux du fonctionnement des grands modèles de langage** conçus pour prédire des résultats à partir de données d'entraînement et saisir pourquoi ils sont sujets aux biais, aux « hallucinations », à la désinformation et au plagiat. Il est essentiel de disposer de ces connaissances pour adopter une approche critique envers ces outils.
- **Faire preuve de scepticisme.** Évaluer systématiquement la précision des résultats fournis par les modèles en les comparant aux sources primaires et porter attention aux éventuelles inexactitudes ou « hallucinations ». S'il est difficile de déterminer à quel égard il convient d'être critique quant aux résultats obtenus, cela indique probablement qu'il est préférable de mieux maîtriser le sujet et ses fondements avant d'utiliser l'IA pour réaliser une tâche donnée.
- **Apprendre et créer délibérément en utilisant peu, voire pas du tout, l'IA** afin de préserver sa voix unique et son esprit critique et de favoriser son épanouissement artistique et intellectuel. Privilégier l'utilisation des grands modèles de langage pour explorer des sujets inconnus afin de les relier à ses centres d'intérêt ou pour accomplir des tâches subalternes, telles que la création de tableurs et le débogage de logiciels.
- **Collaborer avec d'autres personnes pour faire valoir son point de vue** et s'adresser aux responsables locaux (c'est-à-dire, aux députées ou députés, aux membres de l'Assemblée législative, aux conseillères municipales ou conseillers municipaux, aux adultes alliés de confiance ou aux responsables scolaires) au sujet de ses préoccupations concernant l'IA en éducation.

À l'intention des adultes alliés

Qu'il s'agisse de défenseuses ou de défenseurs, d'enseignantes ou d'enseignants ou encore de parents, les adultes alliés peuvent fournir une orientation et contribuer à façonner le changement.

- **Montrer l'exemple.** Utiliser l'IA de façon responsable, en particulier en présence d'enfants et de jeunes. En adoptant des comportements transparents et éthiques, ceux-ci apprendront comment aborder cette technologie en toute confiance.
- **Encourager les enfants à lire des livres papier, à écrire à la main et à réaliser des tâches sans recourir à l'IA.** Maîtriser les compétences fondamentales en lecture, en mathématiques et en résolution de problèmes permet d'utiliser l'IA comme outil plutôt que comme béquille. Créer des systèmes structurés favorisant naturellement le perfectionnement de ces compétences au sein des espaces d'apprentissage, par exemple en réservant chaque jour une période de lecture ou en organisant des activités de collaboration en groupe.
- **Présenter aux jeunes des activités** (conseils locaux, ateliers, programmes de défense et de promotion des droits, etc.) et les aider à mener à terme des projets en les encourageant au fil de leur implication.
- **Fixer, communiquer et imposer des attentes claires en matière d'utilisation responsable de l'IA.** Amorcer des discussions non punitives concernant l'IA générative afin d'éviter de diaboliser la technologie ou les personnes qui l'utilisent. Des conversations honnêtes incitent les jeunes à reconnaître comment ils utilisent effectivement l'IA, ce qui les amène à y recourir de manière plus responsable.
- **Faire part aux décideuses et décideurs et aux responsables politiques régionaux** de ses préoccupations, ou de celles des jeunes, concernant l'IA en éducation.

Source : U-Report Canada, Journée nationale de l'enfant 2026, septembre 2026

À propos des répercussions de l'IA en éducation

32 %
des personnes interrogées croient que les avantages et les inconvénients sont équivalents

33 %
d'entre elles considèrent que les conséquences sont principalement négatives

22 %
d'entre elles estiment qu'elles sont entièrement négatives

À l'intention des décideuses et décideurs

Les gouvernements à différents paliers peuvent élaborer une politique en matière d'IA de manière durable et responsable. Les recommandations suivantes s'appuient globalement sur les engagements pris dans le cadre de la stratégie canadienne relative à l'IA, en y intégrant le développement des jeunes.

- **Faire en sorte que les outils d'IA conçus dans le respect des principes de sécurité dès la conception, plutôt que les modèles à usage général, deviennent la norme** au sein des établissements d'enseignement primaire et secondaire. Ces outils doivent être dotés de mécanismes de protection intégrés qui stimulent les élèves dans le cadre de leur apprentissage, sans leur fournir de réponses toutes faites ni de résumés, afin de limiter les conséquences négatives sur leurs capacités cognitives et leur participation (Bastani et coll., 2025).

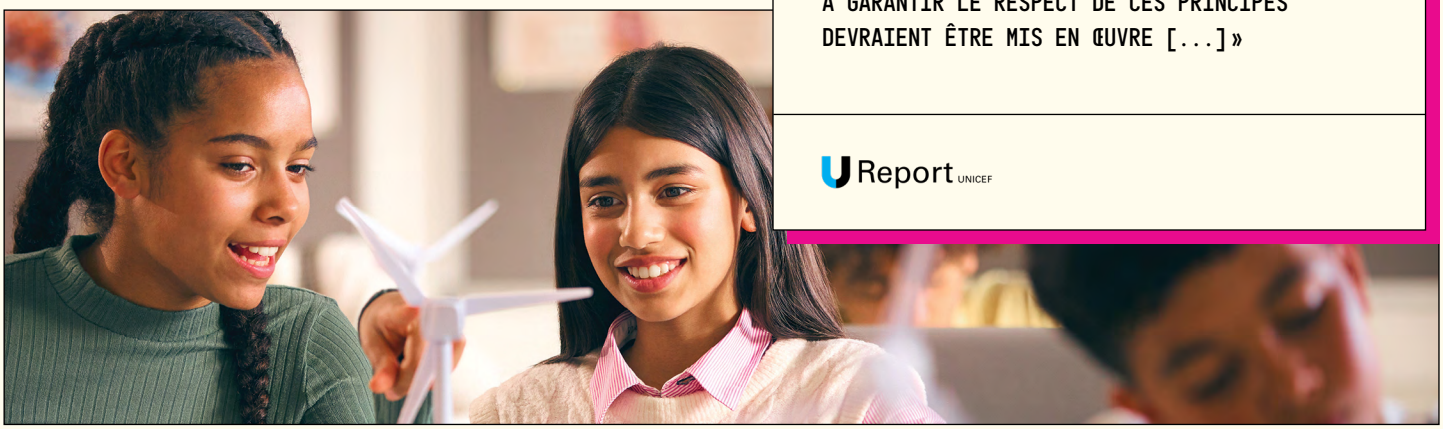
- **Mettre en œuvre des normes réglementaires relatives à la sécurité** et au développement de la jeunesse en matière d'IA destinée au grand public sous la gouvernance d'un comité composé d'expertes et d'experts en développement et en apprentissage des jeunes. L'objectif consiste à élaborer un cadre fédéral contraignant, proactif et suffisamment souple pour s'adapter aux avancées dans ce domaine.

- **Mettre au point un système de classement des risques permettant d'évaluer les outils d'IA** en fonction desdites normes qui pourrait être assorti de subventions et de sanctions fédérales. Ce système fournirait aux autorités publiques, aux conseils scolaires et aux parents un indicateur quantifiable indispensable pour comparer les outils d'IA et prendre des décisions, tout en incitant les laboratoires de pointe à mieux protéger les jeunes face aux risques liés à l'IA.

- **Adapter les programmes scolaires et la formation du corps enseignant** afin de favoriser une compréhension globale de la culture de l'IA. Cette formation devrait présenter des exemples concrets d'utilisation responsable et irresponsable, mettre en évidence les risques pour les utilisatrices et utilisateurs, ainsi que les répercussions sociétales plus larges, et expliquer le fonctionnement fondamental de ces outils. L'accès à la formation du corps enseignant doit également être facilité de manière accélérée.

- **Appeler les jeunes à donner leur avis sur les questions liées à l'IA et à la sécurité numérique** tout au long du processus d'élaboration des politiques. La stratégie du Canada s'engage à faire entendre clairement la voix des Canadiennes et Canadiens quant à l'orientation de l'IA, et cela devrait surtout être le cas auprès des jeunes.

> « JE M'OPPOSE FERMEMENT AU RECOURS À L'IA NON RÉGLEMENTÉ [...] TOUT CONTENU GÉNÉRÉ PAR L'IA DEVRAIT FAIRE L'OBJET D'UNE VÉRIFICATION DES FAITS ET ÊTRE CORRECTEMENT ÉTIQUETÉ COMME ÉTANT ISSU DE L'IA [...], DE PLUS, DES LOIS, DES RÈGLEMENTS ET DES RÉGLEMENTATIONS VISANT À GARANTIR LE RESPECT DE CES PRINCIPES DEVRAIENT ÊTRE MIS EN ŒUVRE [...] »
>
> U Report UNICEF



Comment l'éducation s'articule-t-elle avec les systèmes plus larges qui contribuent à l'épanouissement des jeunes?

L'éducation ne façonne pas seulement la vie des individus, elle influence également presque tous les aspects de la prospérité au sens large, notamment la mobilité sociale permettant de s'affranchir de la pauvreté, un engagement civique accru et une meilleure santé (Rapport mondial de suivi sur l'éducation de l'UNESCO, 2017; OCDE, 2023; OCDE, 2025).

Nous avons déjà assisté à au moins une adoption fulgurante de la technologie au cours de cette génération. En effet, les réseaux sociaux ont bouleversé la manière dont les jeunes apprennent, communiquent et se perçoivent bien avant que les établissements scolaires ou les gouvernements n'aient pu s'adapter. Le classement du Canada selon le Rapport mondial sur le bonheur est passé du 6e rang en 2013 au 25e rang en 2026, une baisse surtout observée chez les jeunes de moins de 25 ans qui coïncide avec une utilisation accrue des réseaux sociaux (Helliwell et coll., 2026). L'IA générative risque d'entraîner une révolution encore plus spectaculaire, mais l'avenir dont on parlera dans les journaux dépendra des politiques et des décisions mises en œuvre aujourd'hui.

D'ici là, les progrès technologiques continueront de s'accélérer d'une manière que nous ne pouvons pas prévoir. La capacité de la société à s'adapter dépend des compétences fondamentales acquises dès la jeunesse et d'aptitudes telles que la créativité, l'esprit critique et l'autonomie. Ce que nous proposons dans le cadre de ce Livret stratégique consiste à veiller à ce que ces technologies soient conçues et mises en œuvre en fonction de critères favorables à l'éducation, sans nuire aux capacités sous-jacentes qui rendent l'apprentissage possible.

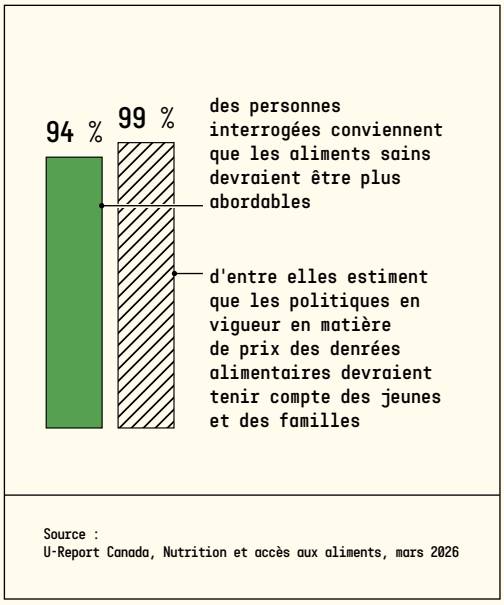
« [LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DEVRAIENT ENSEIGNER] LA LITTÉRATIE MÉDIATIQUE ET, PLUTÔT QUE D'IMPOSER DES RESTRICTIONS AUX JEUNES, [IL FAUDRAIT] OBLIGER LES ENTREPRISES À GARANTIR LE CARACTÈRE SÉCURISÉ DE L'ESPACE EN LIGNE SUR LE PLAN JURIDIQUE ET À SIGNALER TOUTE UTILISATION DE L'IA. »

U Report UNICEF



LA SANTÉ MENTALE DES JEUNES





Source :
U-Report Canada, Nutrition et accès aux aliments, mars 2026

La situation actuelle de la santé mentale des jeunes

Chaque jour d'école, les élèves sont tenus d'apprendre, de se concentrer, de participer et de gérer les pressions liées à l'adolescence, mais leurs habitudes alimentaires peuvent exercer une incidence qui va bien au-delà de leur santé physique. Nous avons pour objectif d'établir une norme minimale et mesurable en matière d'alimentation scolaire, particulièrement axée sur la santé mentale, dans le cadre d'une stratégie de prévention en santé mentale et non pas uniquement en tant qu'enjeu alimentaire.

La santé mentale des jeunes suscite de plus en plus d'inquiétudes au pays et dans le monde entier. Au Canada, la proportion de jeunes âgés de 16 à 21 ans ayant signalé un état de santé mentale « moyen » ou « médiocre » est passée de 12 % en 2019 à 26 % en 2023 (Statistique Canada, 2024). À l'échelle mondiale, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) estime qu'un jeune sur sept âgé de 10 à 19 ans est en proie à un trouble de santé mentale (Organisation mondiale de la Santé, 2025).

Parallèlement, les recherches démontrent de plus en plus clairement l'existence d'un lien entre l'alimentation et la santé mentale des jeunes. Une revue systématique portant sur des enfants et des adolescents a révélé que des habitudes alimentaires malsaines étaient associées à une santé mentale plus fragile, notamment à des symptômes dépressifs et émotionnels (O'Neil et coll., 2014). Plus récemment, une étude réalisée en 2026, combinant 49 synthèses de recherches majeures portant sur environ 1,9 million de participants répartis dans 48 pays, a constaté que des habitudes alimentaires plus saines étaient associées à un nombre plus faible de symptômes dépressifs, tandis que des régimes alimentaires moins sains étaient associés à un nombre plus élevé de symptômes du genre (Campisi et coll., 2026).

Pourtant, les données nationales indiquent que les habitudes alimentaires peuvent se détériorer à l'adolescence. En 2022, la consommation déclarée de petits-déjeuners chez les élèves du secondaire 3 et 4 était inférieure de 12 points de pourcentage à celle des élèves de la 6e année du primaire au secondaire 2 (Agence de la santé publique du Canada, 2025).

Les élèves passent une grande partie de leur journée à l'école et les repas qui leur sont servis font désormais partie intégrante de leur alimentation quotidienne. Étant donné que ces repas peuvent contribuer à leur bien-être mental, il ne faut pas les laisser aux aléas de normes nutritionnelles variables, en l'absence d'une exigence nationale claire. Cependant, le programme alimentaire scolaire actuel du Canada ne définit pas de norme mesurable en matière d'alimentation scolaire. Nous plaidons donc en faveur de normes alimentaires claires et mesurables qui tiennent compte de la santé mentale des jeunes comme partie intégrante du bien-être nutritionnel et qui soient soutenues par un financement fédéral, des vérifications périodiques et un mécanisme de responsabilisation visant à garantir que ces normes soient effectivement respectées dans l'ensemble des provinces et des territoires.

La manière dont les jeunes vivent les problèmes liés à la santé mentale

La santé mentale des jeunes ne se limite pas à leur état d'esprit. Les difficultés en matière de santé mentale peuvent entraîner des répercussions sur la capacité des jeunes à se concentrer à l'école, à gérer leur stress, à nouer des relations et à participer à la vie quotidienne. Les jeunes sont également confrontés à ces difficultés parallèlement à la pression scolaire, aux soucis financiers, à l'insécurité alimentaire et aux réseaux sociaux. Lorsque ces fardeaux s'accumulent, il peut devenir plus difficile de maintenir leur bien-être global.

La nourriture et l'alimentation constituent un aspect de cet enjeu qui est souvent négligé. Les recherches ont également mis en évidence l'existence d'un lien entre l'alimentation et la santé mentale chez les enfants et les adolescents (O'Neil et coll., 2014). Lorsque les jeunes n'ont pas accès de manière stable à une alimentation nutritive, leur énergie, leur concentration et leur capacité à gérer les exigences du quotidien peuvent en pâtir. Le fait de s'inquiéter quant à la provenance de leur prochain repas peut également être source de stress permanent, tandis que le sentiment de ne pas pouvoir participer à des repas ou à des activités liées à l'alimentation avec leurs pairs peut contribuer à leur isolement. Une étude réalisée auprès de 337 738 élèves âgés de 11 à 18 ans dans 95 pays a révélé que l'insécurité alimentaire était associée à une santé mentale plus précaire, à un absentéisme scolaire accru et à d'autres difficultés ayant une incidence sur la vie quotidienne des jeunes. L'étude portait sur des élèves issus de six régions de l'OMS, les proportions les plus importantes ayant été observées dans les Amériques (28,3 %), le Pacifique occidental (23,7 %) et la Méditerranée orientale (19,6 %). Ces liens variaient aussi en fonction de l'âge et du genre, ce qui signifie que l'insécurité alimentaire touche les jeunes de différentes manières (Fram et coll., 2022).

L'école joue un rôle essentiel à cet égard, car les élèves y passent une grande partie de leur temps et, pour certains jeunes, les repas servis à l'école constituent une part importante de leur alimentation quotidienne. La qualité, la disponibilité et l'abordabilité des repas en milieu scolaire peuvent donc façonner le quotidien des élèves. Une étude menée en 2025 sur les programmes d'alimentation scolaire parmi 13 pays de différentes régions a constaté que ces initiatives étaient associées à une alimentation plus saine, à une plus grande participation sociale et à une réduction de la stigmatisation. Toutefois, cette étude a également souligné que la conception des programmes peut entraîner différentes répercussions sur l'expérience des jeunes (Tadesse et coll., 2025). Ce constat illustre en quoi l'accès à l'alimentation scolaire ne suffit pas, à lui seul, à améliorer le bien-être; la qualité et le caractère inclusif de cet environnement alimentaire entrent aussi en ligne de compte.

De plus, les jeunes sont constamment exposés à une multitude d'informations sur l'alimentation, les régimes et l'image corporelle, notamment via les réseaux sociaux. Des normes corporelles irréalistes, les tendances en matière de régimes et la désinformation peuvent contribuer à créer une image corporelle négative et engendrer des attitudes malsaines envers la nourriture, ce qui ajoute une source supplémentaire de stress à une période déjà marquée par d'importants changements physiques, sociaux et émotionnels. Les jeunes n'ont pas toujours accès à des renseignements clairs, fiables et adaptés à leur âge pour les aider à appréhender ce type de contenu.

Ces difficultés peuvent être encore plus marquées chez les jeunes en situation de pauvreté ou d'insécurité alimentaire, ainsi que parmi ceux qui vivent dans des communautés rurales, isolées ou autochtones, où le coût des denrées alimentaires, leur disponibilité, les infrastructures et l'accès aux services peuvent constituer des obstacles supplémentaires à l'accès à une alimentation saine et nutritive. Préserver la santé mentale des jeunes passe donc par la prise en compte des environnements au sein desquels ils vivent, se nourrissent, apprennent et s'informent. Les repas scolaires constituent un cadre concret au sein duquel le Canada peut contribuer à instaurer des conditions plus équitables favorisant le bien-être des jeunes.

> « LE PROGRAMME DE PETITS-DÉJEUNERS... A VÉRITABLEMENT CHANGÉ LA DONNE POUR MOI. IL DEVRAIT ÊTRE OFFERT AU SEIN DE TOUTES LES ÉCOLES… ET PROPOSER DES ALIMENTS PLUS SAINS, DE MANIÈRE PLUS ACCESSIBLE. »
>
> U Report UNICEF

Recommandations en santé mentale des jeunes

À l'intention des jeunes

Les élèves ressentent l'influence de l'alimentation sur leur concentration et leur humeur bien avant que quiconque ne la mesure. Les jeunes n'ont pas besoin d'être officiellement habilités pour agir en conséquence; il leur suffit de disposer d'un espace leur permettant de faire part de leurs observations.

- **Dresser la liste des repas proposés à l'école pendant une semaine.** Inclure les repas de la cafétéria, les options offertes par les machines distributrices et les programmes de collations et noter dans quelle mesure ces aliments sont riches en nutriments. Ces preuves consignées par écrit permettent de constater si les élèves bénéficient effectivement d'une alimentation favorable à leur santé mentale. Les jeunes peuvent travailler en groupe au recensement des aliments proposés et transmettre leurs conclusions aux responsables scolaires ou aux membres du conseil d'administration de l'école, car il est plus difficile de rejeter une tendance observée par plusieurs personnes qu'une simple plainte formulée par une seule personne.

- **Aborder la question de l'alimentation scolaire auprès du conseil étudiant ou écrire à la conseillère scolaire ou au conseiller scolaire de votre établissement d'enseignement.** Demander par écrit quelle norme alimentaire est en vigueur au sein de votre établissement scolaire et si celle-ci tient compte de la santé mentale des élèves. L'alimentation est rarement mentionnée dans le cadre des programmes scolaires consacrés à la santé mentale, alors même que la piètre qualité du régime alimentaire des adolescents est associée à des symptômes dépressifs et anxieux (Dabravolskaj et coll., 2024).

- **Porter attention aux informations nutritionnelles diffusées sur les réseaux sociaux.** Une grande partie de ce contenu est rédigée par des personnes ne disposant d'aucune expertise officielle en matière de santé ou de nutrition et les habitudes alimentaires qu'elles prônent peuvent nuire à la santé mentale des élèves.

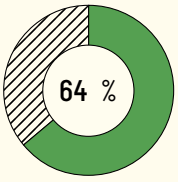
À l'intention des adultes alliés

Chaque jour, le corps enseignant, les parents et le personnel du service alimentaire prennent des décisions qui ont une incidence sur la qualité de l'alimentation des élèves et donc sur leur capacité à se concentrer et à relever les défis quotidiens. Les adultes exerçant ces fonctions sont généralement les premiers à constater ce qui ne fonctionne pas et ils sont déjà bien placés pour exiger de meilleures solutions.

- **S'informer des lignes directrices nutritionnelles mises en œuvre au sein de votre école auprès de l'administration.** Demander à connaître les normes nutritionnelles sur lesquelles se fonde le choix des repas servis à l'école et si ces normes tiennent compte du lien entre l'alimentation et la santé mentale.

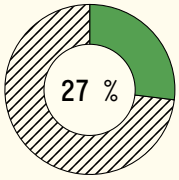
- **Intégrer la question de l'alimentation aux initiatives liées à la santé mentale déjà mises en œuvre dans votre établissement.** Les assemblées consacrées au bien-être, les cours d'éducation à la santé et les cours d'accompagnement des élèves accordent rarement une place à l'alimentation. Les adultes qui animent ces espaces peuvent aborder le sujet sans avoir à organiser de nouvelles activités.

- **Découvrir ce que révèlent les données scientifiques concernant l'alimentation et la santé mentale des jeunes, puis tirer parti de ces connaissances.** La plupart des adultes chargés de prendre les décisions en matière d'alimentation au sein des écoles ont rarement connaissance de cette corrélation. Celles et ceux qui planifient les menus ou commandent les produits peuvent choisir des options qui favorisent la concentration et le bien-être des élèves, et non pas simplement ce qui est le plus abordable ou le plus facile à servir.



des personnes interrogées considèrent que le fait de bien s'alimenter favorise « grandement » leur bien-être mental et émotionnel

d'entre elles estiment qu'une bonne alimentation favorise « quelque peu » ce bien-être



Source : U-Report Canada, Journée nationale de l'enfant 2026, septembre 2026

Recommandations en santé mentale des jeunes

À l'intention des décideuses et décideurs

Seuls les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux peuvent établir une norme applicable aux établissements scolaires et assortir celle-ci d'un financement. La Politique nationale d'alimentation scolaire du Canada constitue un grand pas en avant, mais elle aborde l'accès plutôt que la qualité nutritionnelle et ne fixe aucune exigence mesurable concernant les aliments favorisant la santé mentale.

- **Élaborer une norme nationale claire et mesurable en matière d'alimentation scolaire qui favorise particulièrement la santé mentale.** La Politique nationale d'alimentation scolaire et les lignes directrices existantes pertinentes devraient être réexaminées à la lumière des données scientifiques concernant l'alimentation et la santé mentale des adolescents, puis modifiées ou remplacées en conséquence. Cette norme devrait être définie par des professionnelles et professionnels de la santé et de l'alimentation, tenir compte des besoins alimentaires liés à la culture et à la religion et s'appliquer de manière uniforme à l'ensemble des provinces et territoires.

- **Accorder un financement fédéral, assorti de vérifications périodiques visant à confirmer que les provinces respectent la norme.** Ces vérifications devraient permettre de s'assurer que les établissements scolaires fournissent effectivement ce qu'exige la norme nationale et leurs résultats devraient être rendus publics. Lorsqu'une province bénéficie d'un financement mais ne respecte toujours pas la norme, le maintien de ce financement devrait être subordonné à la résolution de ce manquement. C'est ce qui distingue un système de responsabilisation d'une simple promesse, car à l'heure actuelle, les fonds sont versés sans qu'aucun contrôle ne soit effectué pour vérifier si les repas servis aux élèves respectent la norme.

- **Prévoir des programmes pédagogiques légers et adaptés à l'âge des élèves dans le cadre des ententes de financement**. Les écoles devraient proposer des programmes pédagogiques élaborés en collaboration avec des professionnelles et professionnels de la santé mentale et des troubles alimentaires visant à aborder l'influence des régimes et des réseaux sociaux sur les habitudes alimentaires, l'image corporelle et la santé mentale.

- **Doter les communautés rurales, isolées et autochtones des moyens financiers et du personnel nécessaires pour satisfaire à la même norme nationale.** Ces communautés sont confrontées à des coûts alimentaires plus élevés, disposent de moins de personnel et sont déjà largement défavorisées en matière d'accès aux services de santé mentale. À défaut de moyens financiers et de personnel suffisants, ces communautés pourraient avoir du mal à respecter la norme nationale, ce qui mettrait en péril l'accès de leurs élèves à une alimentation scolaire équilibrée.



« [IL FAUDRAIT] DAVANTAGE DE TRANSPARENCE QUANT AUX INGRÉDIENTS CONTENUS DANS LES ALIMENTS, AINSI QU'UNE ÉDUCATION PLUS POUSSÉE FONDÉE SUR DES DONNÉES SCIENTIFIQUES CONCERNANT L'ALIMENTATION ET SON IMPORTANCE… SANS OUBLIER… UNE OFFRE PLUS VARIÉE D'ALIMENTS NOURRISSANTS. »

U Report UNICEF

Comment la santé mentale des jeunes s'articule-t-elle avec les systèmes plus larges qui contribuent à leur épanouissement?

Les jeunes ne perçoivent pas les inégalités en matière de santé mentale, d'alimentation, d'éducation et de revenus comme des problèmes individuels ou distincts. Au sein de l'école, ces enjeux se recoupent souvent. Par exemple, même si un élève a accès à un repas, celui-ci n'est pas nécessairement suffisamment nutritif pour garantir sa santé et son bien-être tout au long de la journée. L'alimentation scolaire s'inscrit donc dans un ensemble de conditions plus larges susceptibles de favoriser ou de compromettre la santé mentale des jeunes.

La sécurité du revenu exerce une incidence sur la capacité des familles à se procurer une alimentation nutritive, tandis que la santé et l'alimentation sont étroitement liées au bien-être physique et mental. L'alimentation scolaire peut atténuer les pressions subies au cours de la journée d'école et favoriser l'apprentissage. La Politique nationale d'alimentation scolaire du Canada établit également un lien entre les repas scolaires et les dépenses alimentaires des ménages, la santé, l'éducation et les systèmes alimentaires durables (Emploi et Développement social Canada, 2024).

La sécurité est tout aussi primordiale. Les élèves doivent pouvoir accéder à de la nourriture au sein d'un environnement scolaire où ils se sentent en sécurité, inclus et à l'abri de toute stigmatisation. Un environnement scolaire positif et un sentiment de sécurité contribuent largement au bien-être des jeunes (Agence de la santé publique du Canada, 2025).

La résilience climatique constitue un autre aspect qu'il convient également de prendre en compte. Les changements climatiques peuvent entraîner une hausse des prix des denrées alimentaires et perturber les systèmes alimentaires, ce qui peut nuire à l'accès à une alimentation nutritive (Santé Canada, 2024). Des programmes alimentaires scolaires durables et résilients peuvent aider à préserver cet accès à mesure que les conditions évoluent.

La Politique nationale d'alimentation scolaire du Canada reconnaît que les aliments peuvent influencer le bien-être physique et mental des enfants et précise que les programmes doivent correspondre au Guide alimentaire canadien. Elle cite également la transparence en matière de suivi et d'évaluation comme principes fondamentaux (Gouvernement du Canada, 2024). Toutefois, cette politique n'établit toujours pas de norme alimentaire unique et quantifiable à laquelle toutes les provinces et tous les territoires doivent se conformer. Les ententes fédérales actuelles permettent de suivre le nombre d'établissements scolaires participants et le nombre de repas servis, tandis que des « mesures de la qualité et des résultats » sont encore en cours d'élaboration pour les futures ententes (Gouvernement du Canada, 2024-2027).

Le Programme national d'alimentation scolaire du Canada pourrait être considérablement bonifié en fixant une norme minimale cohérente, en évaluant si les écoles s'y conforment et en publiant les résultats. D'autres mesures pourraient consister à octroyer du financement supplémentaire aux communautés rurales et/ou autochtones afin qu'elles puissent satisfaire à cette norme tout en respectant les systèmes alimentaires et la culture locales.

Les jeunes devraient participer à la définition de ces résultats, car ce sont eux qui sont principalement concernés. Étant donné qu'ils ont une expérience directe des repas scolaires, de l'éducation, de la santé, de la sécurité et des mesures de soutien qui s'y rattachent au quotidien, ils peuvent contribuer à mieux cerner ce qui ne fonctionne pas, à élaborer des solutions plus adaptées et à évaluer si les modifications apportées améliorent réellement leur santé et leur bien-être.



65 %

des personnes interrogées citent le coût comme principal obstacle à une alimentation saine

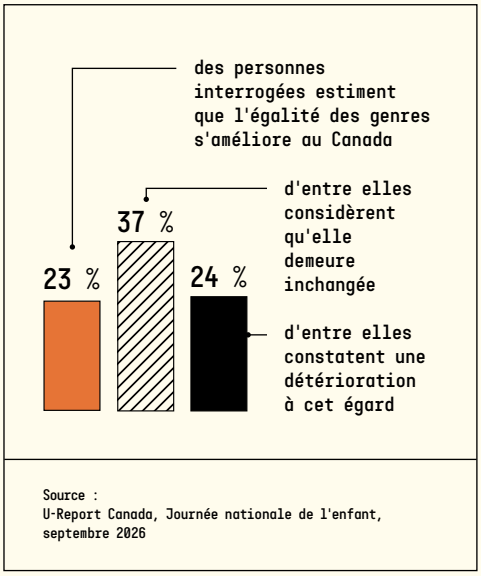
51 %

d'entre elles affirment s'inquiéter souvent ou très souvent des carences en aliments sains dans le cadre de leur régime alimentaire

Source :
U-Report Canada, Nutrition et accès aux aliments, mars 2026

L'ÉGALITÉ DES GENRES





Source :
U-Report Canada, Journée nationale de l'enfant, septembre 2026

La situation actuelle de l'égalité des genres

En dépit des engagements pris à l'échelle mondiale dans le cadre de l'objectif de développement durable (ODD) nº 5 des Nations Unies, il faudrait, selon les prévisions, 171 ans pour combler l'écart mondial entre les genres, alors que les progrès demeurent de toute évidence particulièrement lents (Carducci et coll., 2022). Grâce aux efforts déployés depuis plus de 50 ans par Femmes et Égalité des genres Canada, les femmes ont gagné du terrain en matière d'éducation et d'emploi, ce qui a permis d'offrir du soutien aux femmes aspirant à des postes de direction, de lutter contre la violence fondée sur le genre et de protéger les droits des personnes issues de la communauté 2SLGBTQIA+. Cependant, malgré ces efforts soutenus, l'égalité des genres est loin d'être une réalité (Gouvernement du Canada, 2026). Les femmes et les personnes de genre divers continuent de faire face à des défis, notamment la violence fondée sur le genre, une représentation inégale au sein des équipes de direction et des obstacles à l'égalité des chances (Howard, s.d.).

Même dans des pays à revenu élevé comme le Canada, qui occupe le 25e rang à l'échelle mondiale selon le Rapport mondial sur l'écart entre les sexes du Forum économique mondial (FEM), mais qui a récemment reculé de six places en raison d'une baisse de ses scores en matière d'autonomisation politique et d'occasions économiques, l'égalité des genres est loin d'être accomplie (Wells et coll.; Carducci et coll., 2022). À l'échelle du pays, environ 70 % des femmes sont confrontées à des inégalités au cours de leur vie, tandis que les progrès sociétaux globalement observés ont visiblement plafonné dans divers domaines structurels (Meherali et coll., 2021; Guppy et Luongo, 2015). Ces disparités systémiques sont étroitement liées à l'origine ethnique, à la situation de handicap et à l'identité sexuelle, ce qui expose les femmes autochtones et les communautés racialisées à des désavantages disproportionnés (Wells et coll., 2023; Vanner et Almanssori 2021).

Parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans, qui représentent plus de 12 % de la population canadienne, les disparités persistantes entre les genres influencent directement leur parcours de vie au cours des étapes décisives de leur développement (Sani et Quaranta, 2017; Meherali et coll., 2021; Kågesten et coll., 2016). Bien qu'il existe des outils politiques fédéraux tels que la Loi canadienne sur la budgétisation sensible aux sexes et le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres, les jeunes continuent d'être systématiquement exclus des instances décisionnelles où sont élaborées les politiques régissant leur santé, leur sécurité et leurs droits (Wells et coll., 2023; Vanner et Almanssori, 2021; Carducci et coll., 2022). La représentation tangible des jeunes est essentielle à la mise en lumière des obstacles cachés que les décideurs politiques plus âgés ont tendance à négliger, ainsi qu'à la responsabilité démocratique et à la mise en œuvre de réformes institutionnelles adaptées (Vanner et Almanssori, 2021; Carducci et coll., 2022).

La manière dont les jeunes vivent les problèmes liés à l'égalité des genres

Les jeunes subissent de plein fouet les inégalités entre les genres, ce qui se traduit par une multitude de réalités quotidiennes où le manque de représentation, d'éducation et de défense de leurs droits limite leurs débouchés et renforce les normes genrées. Ce phénomène est particulièrement vrai chez les membres des communautés marginalisées, où des facteurs tels que la situation de handicap, l'orientation sexuelle, l'origine ethnique, l'identité autochtone et la situation géographique contribuent à diversifier les expériences en matière d'inégalités.

Tout d'abord, les jeunes sont confrontés à des difficultés liées à la recrudescence de la violence fondée sur le genre. De 2018 à 2020, la violence entre partenaires intimes a connu une hausse de 14 %, les femmes et les filles représentant environ 78 % des personnes touchées (Gouvernement du Canada, 2025). La violence fondée sur le genre peut entraîner des préjudices physiques, psychologiques et sociaux considérables, tels que des conséquences à long terme sur la santé, notamment des blessures légères à mortelles, des infections urinaires chroniques et des problèmes de santé reproductive.

De plus, les jeunes ont pris l'habitude de considérer comme normale la marginalisation des jeunes issus de la communauté 2SLGBTQIA+ et des femmes en consommant des médias à caractère antiprogressiste, ce qui peut exacerber les normes genrées préjudiciables, ainsi que la misogynie et la discrimination à l'encontre des femmes, des filles et des jeunes appartenant à la communauté 2SLGBTQIA+. Ce type de contenu peut contribuer à créer des environnements en ligne qui amplifient les attitudes et les comportements discriminatoires, augmentant ainsi le risque de cyberharcèlement et de harcèlement et réduisant les espaces sûrs permettant d'exprimer leur individualité. Ces expériences peuvent nuire à la sécurité et au bien-être des jeunes, ainsi qu'à leur capacité à s'exprimer librement et à participer aux espaces numériques.

Ces défis déterminent si les jeunes ont le sentiment que leur voix est entendue et prise en compte. À l'échelle du Canada, 64 % des jeunes filles âgées de 14 à 17 ans s'accordent à dire que leurs idées ne sont pas prises au sérieux (Plan International, 2025). Souvent, la perpétuation des stéréotypes discriminatoires liés au genre porte atteinte à l'intelligence, aux décisions ou aux convictions des jeunes femmes, des filles et des jeunes de genres divers, ce qui entraîne une sous-représentation au sein des groupes de défense des droits, des postes de direction et des instances décisionnelles. Ce manque de représentation peut également miner la confiance des jeunes et leur volonté de s'exprimer sur des enjeux qui ont une incidence directe sur leurs chances d'accéder à des postes de direction, ainsi que sur leur santé et leur sécurité. Si les jeunes filles et les jeunes de tous genres au Canada ne sont pas représentés au sein des instances dirigeantes, dans les campagnes de sensibilisation menées par le biais de programmes d'éducation et dans les débats impliquant les jeunes,



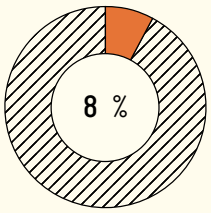
La manière dont les jeunes vivent les problèmes liés à l'égalité des genres

ils risquent de perdre confiance en leur capacité à contribuer à un changement social conséquent. Il est donc essentiel, pour faire progresser l'égalité des genres, de veiller à ce que les jeunes filles et les jeunes issus de la diversité de genre disposent d'occasions concrètes de participer à des activités de leadership, de plaidoyer et d'éducation et à des dialogues menés par les jeunes.

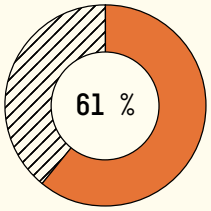
Le Canada s'est engagé à promouvoir l'ODD nº 5 visant à mettre fin à la discrimination, à la violence, au mariage précoce, aux mutilations génitales féminines et aux inégalités en matière de pouvoir de décision dont font l'objet les femmes et les filles (Filho et coll., 2022; Dhar, 2018). Mais s'engager ne signifie pas pour autant atteindre cet objectif. Les progrès vers la réalisation de l'ODD n° 5 demeurent insuffisants à l'échelle mondiale, et même le Canada peine à maintenir ses avancées à cet égard, alors que le pays se classe au 25e rang selon l'indice mondial de l'écart entre les sexes et a reculé de six places en raison de résultats trop modestes en matière d'autonomisation politique et de participation économique (Carducci et coll., 2022). Sur le marché du travail, le Canada se classe également parmi les pays du G20 les moins performants en termes de progrès accomplis vers l'objectif de Brisbane visant à réduire les écarts entre les genres en ce qui concerne la participation à la population active (Beletskaya et Zotova, 2020). Même au sein des établissements d'enseignement supérieur du pays, les femmes sont toujours moins nombreuses, occupent des postes moins prestigieux et sont moins bien rémunérées aux postes de direction des universités, ce qui démontre que les inégalités persistent au sein des milieux exerçant une influence déterminante sur l'avenir des jeunes (Carducci et coll., 2022).

Partout dans le monde, les inégalités entre les genres continuent d'influencer la vie des filles sous la forme de pratiques néfastes, de disparités en matière d'éducation et d'occasions manquées. Plus de 230 millions de filles et de femmes ont subi des mutilations génitales féminines/excision (MGF/E) à l'échelle mondiale (Tsegaw et Fentahun, 2026). Le mariage précoce demeure également très répandu. À titre d'exemple, une étude a révélé des estimations de prévalence allant de 1,8 % à 90,85 %, tandis qu'une autre analyse a conclu que 650 millions de filles et de femmes vivant à l'heure actuelle se sont mariées avant l'âge de 18 ans (Pourtaheri et coll., 2023; Efevbera et Bhabha, 2020). En Afrique subsaharienne, des données regroupées provenant de 12 pays ont révélé une prévalence globale de 52,19 % en matière de MGF et de 57,96 % en matière de mariages précoces de filles. La Guinée affichait le taux de MGF le plus élevé au niveau national, atteignant 97,17 %, tandis que le Tchad enregistrait le taux de mariages d'enfants le plus élevé, soit 78,06 % (Ahinkorah et coll., 2022). Les disparités entre les pays quant aux mariages d'enfants, aux grossesses précoces et à la non-scolarisation montrent à quel point ces préjudices demeurent inégaux mais persistants d'une région à l'autre.

Ces conclusions viennent étayer un message clair : l'inégalité des genres constitue un enjeu mondial aux conséquences locales et sa résolution nécessite à la fois une prise de responsabilité de la part du Canada et une action à l'échelle mondiale (Hailu et Beyene, 2025; Odera et Mulusa, 2019).



des personnes interrogées affirment que les adultes cherchent souvent à comprendre comment rendre les espaces destinés aux jeunes plus équitables



d'entre elles affirment que les adultes ne posent que rarement, voire jamais, ce genre de questions

Source :
U-Report Canada, Journée nationale de l'enfant 2026, septembre 2026



Recommandations en égalité des genres

À l'intention des jeunes

Les jeunes peuvent contribuer à promouvoir l'égalité des genres en remettant en cause les stéréotypes, en soutenant les autres et en créant des espaces inclusifs au sein de leurs écoles et de leurs communautés ainsi qu'en ligne.

- **Combattre les stéréotypes fondés sur le genre.** Intervenir lorsque des stéréotypes sont exprimés sur ce que les personnes, quel que soit leur genre, peuvent ou doivent faire (ONU Femmes, 2025).
- **S'informer et sensibiliser les autres.** En apprendre davantage sur l'égalité des genres, la discrimination, le consentement et les relations saines et mener des discussions respectueuses à ces sujets avec ses pairs (UNICEF, 2025).
- **Appuyer les autres et les inclure.** Encourager une participation équitable et accueillir les personnes dont les expériences peuvent différer des siennes, en particulier au sein des structures de direction et dans le cadre d'activités communautaires (UNICEF, 2025).
- **Dénoncer la discrimination.** Lorsque la situation permet de le faire en toute sécurité, lutter contre les stéréotypes genrés préjudiciables, l'intimidation, le harcèlement et tout autre comportement discriminatoire (ONU Femmes, 2025).
- **Tirer parti des réseaux sociaux.** Diffuser des renseignements exacts de manière sûre et constructive, lutter contre les stéréotypes néfastes et contribuer à créer des espaces en ligne respectueux et inclusifs.

À l'intention des adultes alliés

Les adultes alliés peuvent contribuer à faire progresser l'égalité des genres en créant des environnements au sein desquels les jeunes se sentent en sécurité, entourés et invités à participer aux décisions qui façonnent leur vie. Cela signifie écouter réellement ce que les jeunes ont à dire, remettre en question les stéréotypes genrés et veiller à ce que tous les jeunes, quelle que soit leur identité de genre, bénéficient d'un accès égal à l'éducation, aux soins de santé, aux soins de santé mentale, à une alimentation nutritive et à des espaces sûrs. Les adolescents devraient contribuer à relever et à combattre les inégalités entre les genres qui les touchent directement (UNICEF, 2025).

Les adultes ont également un rôle à jouer pour faire évoluer les systèmes qui entretiennent les inégalités plutôt que de laisser les jeunes les combattre à eux seuls. Les établissements scolaires, les familles, les milieux professionnels et les associations locales peuvent adopter des politiques en matière d'égalité des genres qui offrent un soutien en santé mentale facilement accessible, dispensent une éducation aux relations saines et protègent les jeunes contre la violence fondée sur le genre et les abus en ligne. Les adultes alliés doivent aussi inciter les garçons et les jeunes hommes à prendre part à la solution. Un véritable changement ne peut intervenir que lorsque toutes les personnes, quel que soit leur genre, remettent en cause les normes préjudiciables (ONU Femmes, 2025).

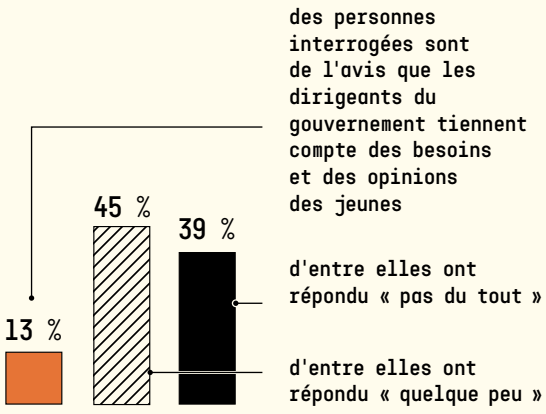
Enfin, les adultes doivent laisser les jeunes s'exprimer pleinement lorsqu'il s'agit de prendre des décisions. Les conseils de jeunes, les comités consultatifs, les postes de leadership étudiant et les programmes tels que le Conseil jeunesse du Premier ministre et SENgage montrent comment les jeunes peuvent contribuer à orienter les débats et à influencer les politiques (Conseil jeunesse du Premier ministre, 2025; SENgage, 2026). Plutôt que de parler au nom des jeunes, les adultes doivent prendre du recul et aménager des espaces où les jeunes peuvent s'exprimer eux-mêmes, tout en écoutant et en respectant leurs idées. Ce faisant, l'égalité des genres peut alors s'intégrer aux systèmes qui aident les jeunes à s'épanouir et à réussir.

Recommandations en égalité des genres

À l'intention des décideuses et décideurs

Les politiques fédérales en matière d'égalité des genres peinent à répondre aux besoins des jeunes du pays en raison d'un manque de représentation au sein des principaux organes décisionnels. Par conséquent, les dirigeants politiques devraient créer ou rétablir des instances consultatives centrées sur la jeunesse au sein de la Chambre des communes et du Sénat.

- **Réinstaurer le Groupe de travail jeunesse sur l'égalité des genres.** Dissous en 2021 (Femmes et Égalité des genres Canada, 2021), le Groupe de travail jeunesse sur l'égalité des genres doit être rétabli au sein du ministère des Femmes et de l'Égalité des genres du Canada.
- **Rétablir le Conseil jeunesse du Premier ministre.** Dissous en 2025 (Conseil jeunesse du Premier ministre, 2025), le conseil doit être instauré à nouveau et élargi afin d'y inclure plusieurs groupes de travail, dont un consacré à l'égalité des genres.
- **Créer un cercle consultatif des jeunes au sein du Sénat par le biais de SENgage.** Le Sénat doit mettre en place un cercle consultatif des jeunes comprenant plusieurs groupes de travail, dont un consacré à l'égalité des genres, par le biais de SENgage, le programme du Sénat destiné à la jeunesse (SENgage, 2026).



Source :
U-Report Canada, Responsabilité du gouvernement, février 2026



« LUTTER CONTRE LA VIOLENCE FONDÉE SUR LE GENRE SIGNIFIE DÉNONCER CES ATROCITÉS ET ŒUVRER À L'ÉRADICATION DU HARCÈLEMENT ET DES AGRESSIONS. »

U-Report UNICEF

Comment l'égalité des genres s'articule-t-elle avec les systèmes plus larges qui contribuent à l'épanouissement des jeunes

Au rythme actuel, il faudrait 171 ans pour parvenir à l'égalité des genres partout dans le monde. L'Organisation mondiale de la Santé a défini l'égalité des genres comme étant l'un des principaux déterminants sociaux de la santé de la population et des inégalités en matière de santé (ONU Info, 2026). Les inégalités entre les genres sont ancrées dans notre société à bien des égards, notamment :

En matière de santé et d'alimentation :

À l'échelle mondiale, les femmes et les filles sont deux fois plus susceptibles d'être mal nourries que les hommes et les garçons et chaque année, 63,5 millions de femmes de plus que les hommes sont en situation d'insécurité alimentaire. La malnutrition chez les femmes enceintes et les adolescentes augmente le risque de mortalité maternelle, de naissances prématurées, de faible poids à la naissance et de cycles intergénérationnels de malnutrition. Étant donné que les normes de genre influencent l'apport alimentaire des femmes, leurs responsabilités domestiques et familiales, ainsi que le contexte politique général, ces facteurs exacerbent les déterminants sociaux de la santé qui perpétuent les inégalités des genres (Nutrition International, 2020; Thomas-Mambwe et coll., 2026).

En matière de violence fondée sur le genre :

Près d'une femme sur trois dans le monde est une survivante de violences conjugales ou sexuelles, et au cours des 12 derniers mois seulement, 316 millions de femmes ont subi des violences physiques ou sexuelles de la part d'un partenaire intime (Nations Unies, 2026).

En matière de résilience climatique :

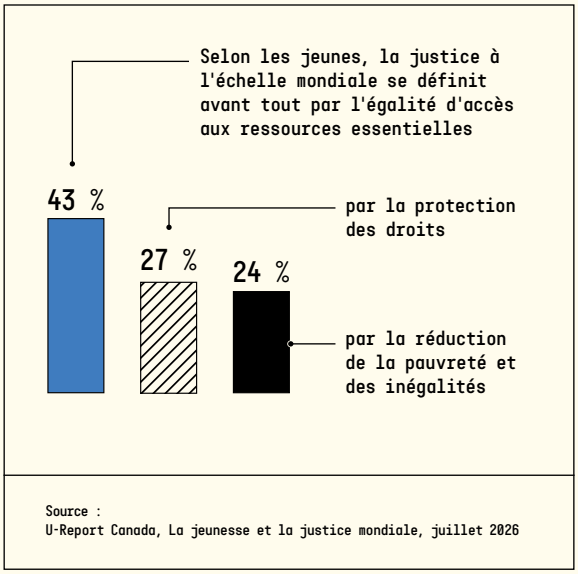
La crise climatique est sans doute l'un des enjeux les plus urgents de notre époque et les Nations Unies estiment que les changements climatiques touchent davantage les femmes et les filles, ce qui accentue encore les inégalités entre les genres. Il convient notamment de noter que les changements climatiques pourraient être à l'origine d'un cas sur dix de violences conjugales d'ici la fin du siècle et que l'instabilité et la pauvreté qui découlent des conflits liés au climat exposent davantage les femmes et les filles aux violences sexuelles, à la traite des êtres humains et au mariage d'enfants (ONU Femmes, 2025). Par ailleurs, les changements climatiques nuisent également à la santé maternelle et néonatale. En effet, les vagues de chaleur extrême augmentent l'incidence des mort-nés, tandis que le réchauffement climatique favorise la propagation de maladies à transmission vectorielle telles que le paludisme, la dengue et le virus Zika (Nations Unies, 2025).

En matière de santé mentale :

Les réseaux sociaux favorisent la rhétorique antiféministe et sont propices aux relations malsaines, au harcèlement, aux troubles alimentaires et à la diffusion d'images intimes sans consentement. S'ils ne sont pas utilisés à bon escient, les réseaux sociaux peuvent ancrer de fausses perceptions liées au genre, notamment en ce qui concerne les normes, les rôles et les stéréotypes, qui influencent la manière dont les individus peuvent se comporter et se conformer au genre qui leur est attribué. Les médias peuvent contribuer à démanteler les idéologies néfastes imposées aux femmes et aux hommes en renforçant la couverture médiatique des questions liées au genre, en adoptant un journalisme plus sensible au genre et en promouvant l'égalité des genres (Rabbitt, 2023).

LES DROITS DE L'ENFANT





Source :
U-Report Canada, La jeunesse et la justice mondiale, juillet 2026

La situation actuelle des droits de l'enfant

Pour des millions d'enfants, les conséquences de la guerre persistent même après la fin des combats. En Syrie, 14 ans de guerre ont coûté la vie à plus de 250 000 enfants et laissé plus de 7 millions d'entre eux dans le besoin d'aide humanitaire, tandis qu'une école sur trois n'est plus fréquentable car celle-ci a été détruite, endommagée ou réaffectée à un usage militaire (UNICEF, 2025; SNHR, 2025). Au Soudan, une guerre qui amorce maintenant sa quatrième année a provoqué la plus grande crise de déplacement d'enfants au monde, mettant ainsi 3,5 millions d'enfants de moins de cinq ans en danger de famine aiguë (UNICEF Canada, 2025). À Gaza, l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) font état du plus grand nombre d'enfants amputés par habitant au monde et, en date du mois de septembre 2025, aucun service de réadaptation pleinement opérationnel ne subsistait sur le territoire (UNICEF/OMS, 2025).

Le Canada a un rôle à jouer pour garantir la sécurité des enfants touchés par la guerre. Notre pays a ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant, la Convention relative aux droits des personnes handicapées et la Déclaration sur la sécurité des écoles, et, depuis 2015, il a accueilli et réinstallé des dizaines de milliers de réfugiés, dont beaucoup sont des enfants vivant avec des handicaps et des traumatismes liés à la guerre (Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2016; Affaires mondiales Canada, 2017). Pourtant, pour les enfants touchés par les conflits, il peut encore s'avérer difficile d'accéder à de l'aide et de s'y retrouver parmi les différents systèmes humanitaires, de réinstallation, de santé et d'éducation. Ces lacunes ne se limitent pas à la simple existence ou non des services, mais concernent également la coordination entre la réadaptation, les soins de santé mentale, l'accompagnement des personnes en situation de handicap et l'éducation inclusive dans une perspective de rétablissement à long terme de l'enfant.

Il s'agit là d'une priorité pour les jeunes, car nous faisons partie de la génération qui assiste en temps réel à l'aggravation de ce fossé, chez des enfants de notre âge, au sein de nos propres communautés. Les droits de l'enfant dépassent le simple fait de survivre. Nous exhortons le Canada à veiller à ce que le soutien apporté aux enfants touchés par la guerre sorte du cadre de l'intervention humanitaire immédiate pour englober leur rétablissement et leur résilience à long terme, conformément aux droits de chaque enfant.



La manière dont les jeunes vivent les problèmes liés aux droits de l'enfant

L'une des personnes de notre groupe a grandi en Syrie, ce qui l'a contrainte à vivre son enfance non pas comme elle devrait l'être, mais sous le fardeau d'une vigilance constante. Pour survivre, cette personne a dû apprendre dès son plus jeune âge à se déplacer dans sa propre rue sans se faire remarquer, à reconnaître le bruit d'une bombe et à continuer d'avancer même lorsque le trottoir était maculé de sang. L'école, qui devrait être l'un des lieux les plus sûrs dans la vie d'un enfant, est devenue une source de peur plutôt qu'un lieu d'apprentissage. Son enfance a été marquée par la mort de plusieurs êtres chers, notamment celle d'une personne parmi ses amis proches qui n'est jamais revenue en classe, ainsi que par la disparition progressive de tout un cercle d'amis d'enfance à la suite d'un déplacement. Aucun adieu, aucune résolution. Simplement leur absence. Bon nombre de ces disparitions demeurent encore aujourd'hui sans réponse.

Il ne s'agit pas d'une histoire isolée. Des millions d'enfants ont vécu des expériences semblables. Elles s'inscrivent dans ce qui est défini par un neuropsychologue comme un trouble étant bien plus profond que le syndrome de stress post-traumatique classique, caractérisé par une anxiété chronique sévère et des périodes où la peur et les souvenirs traumatiques envahissent la vie de l'enfant, l'empêchant ainsi de mener une enfance s'apparentant à la normale (États-Unis pour le HCR, 2021). Les enfants de la guerre, en particulier ceux qui vivent avec un handicap résultant des combats, portent non seulement ce fardeau, mais la charge plus lourde encore de faire l'objet d'intimidation, de discrimination et de persécutions simplement parce qu'ils sont réfugiés de la part de systèmes censés les protéger mais qui, au contraire, ne leur apportent aucun soutien réel.

Cette expérience vécue sous-tend cet appel à l'action. Les besoins ne se limitent pas à une aide financée à distance, mais nécessitent également un investissement accru auprès des équipes humanitaires syro-canadiennes et canadiennes qui interviennent directement au sein des communautés touchées. Celles et ceux qui ont vécu la guerre et qui disposent donc d'une perspective unique sont souvent les mieux placés pour aider à reconstruire les communautés dévastées.

Les conséquences de l'exposition à la guerre persistent bien après la fin des combats. Les enfants qui ont subi des blessures, un handicap ou une détresse psychologique liés à la guerre peuvent avoir besoin d'un accompagnement à long terme, longtemps après que leurs besoins médicaux immédiats ont été pris en charge.

Les répercussions peuvent durer toute une vie. Les survivants d'une exposition à des agents chimiques, tels que ceux qui ont survécu à l'attaque chimique de 2013 à la Ghouta, en Syrie, vivent pendant des décennies avec des lésions pulmonaires permanentes et des séquelles neurologiques résultant d'une nuit où ils étaient trop jeunes pour saisir ce qui se passait (SNHR, 2025). À Gaza, les enfants amputés se voient contraints d'attendre indéfiniment de bénéficier d'un traitement à l'étranger, car il n'existe plus aucune infrastructure de réadaptation sur le territoire (UNICEF/OMS, 2025). La guerre peut également bouleverser profondément les relations, les habitudes et les expériences qui sont essentielles à l'enfance, ce qui nuit au bien-être, au développement et au sentiment d'appartenance des enfants. La survie n'est qu'un début. Les enfants touchés par la guerre ont droit non seulement à une protection immédiate et à de l'aide vitale, mais aussi aux soins de santé, aux mesures de réadaptation, à l'éducation et au soutien psychosocial durables dont ils ont besoin pour se rétablir, participer pleinement à la vie de leur communauté et exercer leurs droits.

Le fardeau que représente le fait de vivre avec les traumatismes physiques et psychologiques engendrés par la guerre n'est pas réparti de manière équitable. Les enfants réfugiés qui sont accueillis dans des pays de réinstallation peuvent également faire l'objet de discrimination, de racisme, d'islamophobie, de xénophobie et de harcèlement au sein de leurs nouvelles communautés, ce qui peut exacerber davantage les conséquences de la guerre et du déplacement et porter atteinte à leur bien-être, à leur intégration et à leur sentiment d'appartenance (Fazel et coll., 268). Les enfants présentant un handicap visible sont doublement exclus, d'abord par la guerre qui est à l'origine de leur situation de handicap, puis par des établissements scolaires et des systèmes qui n'ont jamais été conçus pour eux. De plus, les enfants touchés par la guerre ont rarement leur mot à dire dans leur propre processus de rétablissement. Leur détresse est souvent exploitée dans le cadre de campagnes de collecte de fonds sans leur consentement, tandis que les décisions concernant leur réinstallation, leur traitement et leur prise en charge sont prises à leur insu.

> « LE CANADA DEVRAIT CONTRIBUER À LA DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES INNOCENTES PARTOUT DANS LE MONDE. »
>
> U Report UNICEF

Recommandations en droits de l'enfant

À l'intention des jeunes

Les jeunes peuvent jouer un rôle important dans la protection des droits de l'enfant, en particulier en faisant retentir leur voix pour attirer l'attention sur les enfants touchés par les conflits et ayant subi un handicap dû à la guerre. Leurs actions peuvent contribuer à sensibiliser le public et à inciter d'autres personnes à prêter davantage attention aux droits de l'enfant.

- **Sensibiliser le public aux droits de l'enfant.** Informer les autres quant aux réalités et aux droits des enfants touchés par les conflits et ayant subi un handicap dû à la guerre, grâce à des échanges, aux réseaux sociaux et à des activités communautaires.
- **Faire entendre sa voix pour militer en faveur du changement.** Participer à des campagnes, à des événements et à des actions de plaidoyer menées par les jeunes et faire valoir directement auprès des décideuses et décideurs la nécessité de mieux protéger les droits de l'enfant.
- **Donner la parole aux enfants.** Écouter et relayer avec respect les témoignages des enfants touchés par les conflits et ayant subi un handicap dû à la guerre, en veillant à ce que leur point de vue soit pris en compte lors de l'élaboration de solutions et de politiques.

À l'intention des adultes alliés

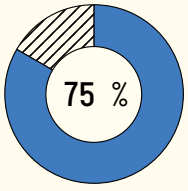
Les adultes alliés sont bien placés pour traduire les préoccupations des jeunes en mesures de soutien et en actions tangibles. Ceux-ci peuvent contribuer à créer des espaces où les enfants et les jeunes sont écoutés, protégés et invités à participer aux décisions qui conditionnent leur vie.

- **Offrir aux jeunes des occasions concrètes de s'exprimer.** Créer des espaces sécurisants où les jeunes peuvent échanger leurs expériences et leurs idées et leur accorder toute l'importance qu'ils méritent lors de la prise de décisions.
- **Préserver et consolider le soutien consacré aux enfants vulnérables.** Contribuer à garantir que les enfants touchés par les conflits ou présentant un handicap dû à la guerre bénéficient d'un accès à l'éducation, aux soins de santé, aux mesures de réadaptation, à un accompagnement en matière de santé mentale et à des environnements sûrs, sans aucune discrimination.
- **Exercer son influence pour exiger des changements conséquents.** Les adultes doivent mettre à profit leur position, leur réseau et leur influence pour porter les questions relatives aux droits de l'enfant à l'attention des institutions et des décideurs et faire pression pour que des mesures concrètes soient prises.

À l'intention des décideuses et décideurs

Les décideuses et décideurs disposent de l'autorité et des ressources nécessaires pour mettre en œuvre des politiques visant à protéger les droits de l'enfant pendant et après la guerre. Leurs décisions peuvent déterminer si les enfants en situation de handicap bénéficient des mesures de protection, des services et des ressources dont ils ont besoin.

- **Protéger les enfants en situation de handicap en temps de guerre.** Resserrer les mesures visant à protéger les enfants en situation de handicap contre la violence, les déplacements forcés et la perte d'accès aux services essentiels en période de conflit.
- **Investir dans l'éducation, les soins de santé et la réadaptation accessibles à tous.** Veiller à ce que les enfants exposés aux conflits armés puissent fréquenter des écoles inclusives, recevoir des soins médicaux, profiter de services de réadaptation et être soutenus en matière de santé mentale, notamment dans le cadre de la reconstruction des communautés.
- **Impliquer les enfants et les jeunes dans les décisions qui les concernent.** Offrir aux jeunes, y compris à ceux qui sont touchés par la guerre ou en situation de handicap, la possibilité de partager leurs expériences et d'influencer les politiques et les programmes destinés à protéger leurs droits.
- **Veiller à ce que le financement humanitaire du Canada soutienne des mesures robustes en matière de protection des enfants et des pratiques responsables en matière de données.** Les partenaires humanitaires soutenus par le Canada devraient disposer de garanties claires concernant la manière dont les images, les témoignages et les données des enfants sont collectés, conservés, diffusés et utilisés, afin que la vie privée, la dignité, la sécurité et l'intérêt supérieur des enfants demeurent au cœur des préoccupations.



des personnes interrogées affirment qu'il est très important que le Canada accorde son soutien aux personnes touchées par les enjeux mondiaux

Source : U-Report Canada, La jeunesse et la justice mondiale, juillet 2026

Comment les droits de l'enfant s'articulent-ils avec les systèmes plus larges qui contribuent à l'épanouissement des jeunes?

Du point de vue des jeunes, les droits de l'enfant constituent les liens qui unissent tous les systèmes dont un jeune a besoin pour survivre et s'épanouir. Pour un enfant marqué par la guerre, la protection ne se limite pas à la simple survie, celle-ci s'étend à sa santé (par exemple, le fait de pouvoir bénéficier d'une prothèse adaptée à mesure qu'il grandit), à son éducation (par exemple, la possibilité de réintégrer une école accessible, dotée d'enseignantes et d'enseignants formés pour accompagner les enfants touchés par la guerre), à sa vie privée et à sa dignité (par exemple, le fait que ses images et son histoire soient diffusées de manière responsable), à sa santé mentale et à son bien-être psychosocial, ainsi qu'à sa sécurité, notamment face aux restes explosifs de guerre qui peuvent continuer à menacer les enfants longtemps après la fin du conflit.

L'étape la plus souvent négligée dans le cadre de ce processus de protection consiste à reconnaître le droit des jeunes à s'exprimer et à prendre en charge leur propre histoire. Les enfants touchés par la guerre comptent parmi ceux qui sont le moins consultés et les plus vulnérables. Leurs images, leurs récits et leurs données peuvent être diffusés de manières qui ne tiennent pas toujours suffisamment compte de leur sécurité, de leur dignité, de leur vie privée ou d'une participation réelle. Les décisions relatives à leur rétablissement et à leur réinstallation sont prises sans leur avis. C'est pourquoi la défense des droits de l'enfant exige un changement à l'échelle du système, bien au-delà de la simple charité.



« IL SERAIT PRÉFÉRABLE DE POUVOIR BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT AUSSI LONGTEMPS QUE NÉCESSAIRE, PLUTÔT QUE DE VOIR CELUI-CI S'ÉPUISER… DANS L'ENSEMBLE, IL EST ESSENTIEL QUE LES JEUNES ARRIVANTS ÉVOLUENT AU SEIN D'ENVIRONNEMENTS ACCUEILLANTS ET RESPECTUEUX DE LEUR CULTURE. »

U Report UNICEF

52 %
des personnes interrogées ont classé la sécurité avant tout parmi les priorités citées en ce qui concerne les enfants frappés par la guerre ou les conflits

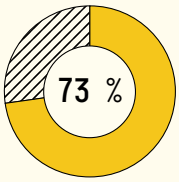
23 %
d'entre elles ont classé l'alimentation et la satisfaction des besoins fondamentaux avant tout

12 %
d'entre elles ont classé le soutien en matière de santé mentale avant tout

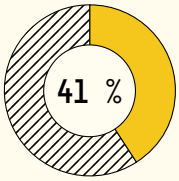
Source : U-Report Canada, Journée nationale de l'enfant 2026, septembre 2026

LA JUSTICE SOCIALE





des personnes interrogées ont cité l'école comme étant leur principale source d'information au sujet des cultures autochtones



d'entre elles signalent n'avoir qu'une connaissance limitée des langues, des cérémonies et des pratiques autochtones

Source :
U-Report Canada, Culture et liens culturels, juin 2026

La situation actuelle de la justice sociale

La justice sociale repose sur l'équité, les droits fondamentaux de la personne et la garantie qu'aucune minorité ne soit reléguée en marge de la société. Chaque enfant mérite un départ équitable dans la vie, pourtant, au Canada, le lieu de naissance continue de déterminer la qualité de l'éducation reçue. Au pays, l'inégalité du financement et du soutien accordés aux élèves autochtones au sein des systèmes d'éducation constitue un exemple flagrant d'injustice systémique persistante. Ce problème dépasse le cadre de la salle de classe puisqu'il se situe à la croisée du racisme systémique, de l'histoire coloniale et des inégalités économiques. Les jeunes ont à cœur cet enjeu, car l'équité ne peut exister véritablement dans notre pays tant que nos pairs autochtones se voient systématiquement refuser l'égalité des chances fondamentales, la répartition équitable des ressources et l'accès à des environnements d'apprentissage sûrs.

L'état actuel des systèmes scolaires canadiens révèle des défis persistants. Bien que le modèle de financement présentement en vigueur au Canada assure aux écoles des Premières Nations situées dans les réserves un financement de base comparable à celui des provinces ainsi qu'un financement supplémentaire en fonction de besoins particuliers, les élèves se heurtent toujours à des obstacles liés à l'éloignement, aux infrastructures, à la langue, à la culture et aux mesures de soutien scolaire (Services aux Autochtones du Canada, 2023). Selon Statistique Canada, 46 % des jeunes des Premières Nations vivant dans les réserves avaient terminé leurs études secondaires en 2016 et en 2021, comparativement à 91 % des jeunes non autochtones (Layton, 2023). De plus, certains élèves issus de communautés autochtones situées dans le nord ou dans des régions isolées ont dû quitter leur famille et leur communauté pour accéder à l'enseignement secondaire, ce qui les a éloignés de leur culture et de leurs réseaux de soutien (Layton, 2023). Les décideuses et décideurs doivent concentrer leurs efforts sur l'amélioration du système d'éducation destiné aux élèves autochtones afin qu'ils puissent préserver leur identité culturelle tout en se préparant à saisir les occasions qui s'offriront à eux à l'avenir.

Ce domaine constitue une priorité pour la promotion et la défense des droits des jeunes, car une véritable réconciliation exige que l'on remédie aux dysfonctionnements des systèmes qui continuent aujourd'hui encore de porter préjudice aux communautés marginalisées. La revendication de politiques de financement équitables, de soins de santé mentale adaptés à la culture et d'approches pédagogiques favorables s'inscrit directement dans la lignée des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation. Il s'agit d'un combat urgent en faveur des droits de la personne, de la justice raciale et de l'égalité pour tous les jeunes (Commission de vérité et réconciliation du Canada, 2015). En fin de compte, le démantèlement de ces obstacles systémiques ne relève pas seulement d'une exigence politique, mais constitue une obligation morale cruciale visant à garantir que chaque jeune autochtone dispose des occasions, de la sécurité et du soutien culturel indispensables à l'édification d'un avenir juste et équitable pour tous les jeunes du pays.

La manière dont les jeunes vivent les problèmes liés à la justice sociale

Partout au Canada, de nombreux jeunes ont le sentiment que les systèmes qui les entourent n'ont pas été conçus dans leur intérêt. La justice sociale est une question personnelle, étroitement liée au travail de sensibilisation mené au sein de la communauté. L'un des membres de notre groupe est une personne immigrante de deuxième génération, dont le père est originaire de la Jamaïque et dont la mère a des racines autochtones. Les questions d'identité, de race, de culture et d'appartenance ont toujours revêtu pour cette personne une importance particulière. Ayant grandi au sein d'une famille multiculturelle, celle-ci a dû composer avec des identités qui ne correspondaient pas toujours parfaitement aux catégories imposées par la société.

Cette expérience personnelle et le travail mené auprès des communautés africaines, de la diaspora africaine, des communautés autochtones et d'autres groupes marginalisés ont renforcé notre conviction que la justice sociale va bien au-delà de la question raciale. En ce qui concerne la pauvreté et la précarité du logement : les élèves issus de familles à faibles revenus fréquentent souvent des établissements scolaires dotés de manuels pédagogiques obsolètes, proposant moins d'activités parascolaires et disposant de moins de matériel, et peuvent être amenés à assumer des responsabilités familiales ou à travailler, ce qui leur laisse peu de temps ou d'énergie à consacrer à l'école. En matière de santé mentale : dans de nombreuses régions, il n'existe aucun service adapté à la culture et accessible en temps opportun, ce qui oblige parfois les jeunes autochtones à parcourir de longues distances pour recevoir des soins ou à s'en passer, entraînant ainsi une perte de temps scolaire et une anxiété croissante. Sur le plan de l'emploi : à défaut de disposer des mêmes fondements éducatifs, les jeunes affrontent le marché du travail en situation de désavantage.

Les jeunes sont souvent amenés à évoluer au sein de ces systèmes tout en cherchant à se définir. Nous pouvons certes constater l'injustice, mais reconnaître un problème et disposer du pouvoir, des ressources et du soutien nécessaires pour y remédier sont deux choses très différentes.

Ceci est particulièrement important en Nouvelle-Écosse. Certains d'entre nous vivent à Mi'kma'ki, le territoire ancestral et non cédé des Mi'kmaq, où la justice sociale ne peut être dissociée des réalités quotidiennes des peuples autochtones. Les questions relatives aux droits issus des traités, à la préservation culturelle, à la langue, à l'éducation, aux soins de santé, au logement et au racisme systémique continuent d'entraîner de lourdes conséquences sur les communautés autochtones.

Ces enjeux peuvent être ressentis dans presque toutes les facettes de la vie d'un jeune, qu'il s'agisse de son sentiment de sécurité, de sa capacité à se loger, de son accès aux soins de santé, de sa perception de sa représentation aux postes de direction ou de son sentiment d'appartenance. Les jeunes ne sont toutefois pas de simples acteurs passifs face à ces défis. Nous sommes des défenseuses et défenseurs, des organisatrices et organisateurs, des cheffes et chefs de file, des chercheuses et chercheurs et des actrices et acteurs du changement. Lorsqu'on nous offre des moyens concrets d'agir, nous pouvons contribuer à cerner les problèmes et à élaborer des solutions fondées sur notre expérience vécue.

Cette perspective repose également sur la conviction que l'intersectionnalité est essentielle à la compréhension de la justice sociale. Aucune question n'existe isolément. Tout est interrelié. La précarité du logement et la violence fondée sur le genre, l'origine ethnique, la sexualité, la pauvreté, la situation de handicap, le statut d'immigrant et l'accès aux soins de santé peuvent s'entrecouper. Un jeune autochtone peut également appartenir à la communauté 2SLGBTQIA+, être en situation de handicap, vivre dans la pauvreté ou résider en milieu rural où les services sont moins nombreux, ce qui entrave son accès à l'éducation de multiples façons.

Encore une fois, ces obstacles se chevauchent et rendent la réussite scolaire plus difficile. Aucun de facteur ne suffit à lui seul à expliquer cet écart.



> « L'ACCESSIBILITÉ EST LIMITÉE… JE CROIS QU'IL FAUDRAIT METTRE DAVANTAGE L'ACCENT SUR CES ASPECTS DE LA CULTURE AUTOCHTONE AU SEIN DU SYSTÈME SCOLAIRE ET DE LA COMMUNAUTÉ AU SENS LARGE.
>
> U Report UNICEF

Recommandations en justice sociale

À l'intention des jeunes

Dans le monde dont nous héritons, nous devons décider de ce qui compte le plus à nos yeux. Investir dans l'éducation des peuples autochtones ne consiste pas seulement à réparer les torts du passé, mais aussi à ériger notre avenir commun. Le monde que nous bâtissons doit être un monde où règnent l'égalité des droits et l'égalité des chances.

- **S'exprimer et sensibiliser le public.** Faire appel aux conseils d'élèves, aux organisations jeunesse, aux associations locales et à d'autres plateformes pour sensibiliser le public aux inégalités en matière d'éducation et soutenir les solutions proposées par les populations autochtones.
- **S'informer et informer les autres.** Chercher à découvrir des ressources pédagogiques et les perspectives propres aux peuples autochtones. Comprendre les inégalités qui existent à l'heure actuelle à l'échelle du système et en discuter à l'école, au sein des associations locales et des espaces de promotion et de défense des droits et sur toute autre plateforme accessible.
- **Créer des espaces permettant aux jeunes autochtones de faire entendre leur voix.** Favoriser leur participation afin qu'ils puissent raconter leurs expériences et faire valoir leurs priorités au sein des établissements scolaires, des communautés et des espaces de plaidoyer animés par les jeunes eux-mêmes.
- **S'adresser aux élus fédéraux et provinciaux.** Ceux-ci doivent saisir l'importance que revêt cette question chez les jeunes. Plaider en faveur d'une concertation plus étroite entre les gouvernements fédéral et provincial en matière de financement destiné aux élèves autochtones et aux établissements scolaires situés sur les réserves.

À l'intention des adultes alliés

Le corps enseignant, les responsables scolaires, les associations locales et les familles (qui doivent elles aussi s'investir) ont la possibilité de contribuer à créer un environnement pédagogique au sein duquel les élèves autochtones se sentent soutenus, respectés et pleinement impliqués dans les décisions qui les concernent.

- **Favoriser une éducation adaptée à la culture et pilotée par les populations autochtones.** Collaborer avec le personnel enseignant et les communautés autochtones afin d'élargir l'accès aux langues, aux cultures, aux récits et aux points de vue autochtones, tout en veillant à ce que ces communautés demeurent maîtres de leurs priorités en matière d'éducation.
- **Outiller les élèves en leur proposant le soutien et les ressources dont ils ont besoin.** Aider les élèves autochtones à bénéficier d'un soutien scolaire, financier, en matière de santé mentale et autre, sans leur imposer la charge exclusive de devoir trouver et solliciter ces ressources par eux-mêmes.
- **Lutter contre la discrimination et les inégalités, en particulier en milieu scolaire.** Reconnaître et s'attaquer aux obstacles systémiques, à la discrimination ainsi qu'aux politiques ou pratiques qui touchent de manière disproportionnée les élèves autochtones par le biais des instances administratives concernées et de toutes les plateformes à disposition.

55 % des personnes interrogées souhaitent que les établissements scolaires s'investissent pleinement pour garantir un apprentissage équitable et adapté à la culture des élèves autochtones

26 % d'entre elles souhaitent qu'ils s'investissent davantage

Source : U-Report Canada, Journée nationale de l'enfant 2026, septembre 2026

À l'intention des décideuses et décideurs

Les jeunes encouragent vivement les décideuses et décideurs à travailler en partenariat avec les communautés autochtones afin de remédier aux inégalités systémiques en matière d'éducation, tout en veillant au respect des droits, des priorités et de l'autodétermination des peuples autochtones.

- **Garantir un financement équitable, adéquat et prévisible pour les élèves autochtones au sein de l'ensemble des systèmes d'éducation.** Ce financement doit permettre d'assurer un fondement éducatif aussi robuste que celui des systèmes d'éducation non autochtones, tout en tenant compte des besoins particuliers liés notamment à l'éloignement géographique, à la culture, aux infrastructures et aux besoins en matière d'accompagnement des élèves. L'approche actuelle du Canada quant au financement de l'éducation des Premières Nations reconnaît déjà la nécessité d'octroyer des fonds supplémentaires fondés sur les besoins, au-delà d'un niveau de base comparable.

- **Raffermir la coordination entre les gouvernements fédéral, provinciaux et autochtones.** Examiner les politiques et les modalités de financement afin de cerner les lacunes en matière de fonds entre les systèmes d'éducation et de veiller à ce que les élèves autochtones ne se voient pas privés d'un accès à des mesures de soutien en raison d'une confusion juridictionnelle. Les ententes et les approches provinciales antérieures qui ont fait leurs preuves quant à l'amélioration des résultats scolaires des élèves autochtones peuvent servir de cadre à une collaboration plus poussée.

- **Financer des travaux de recherche axés sur la déconstruction et l'analyse des inégalités systémiques.** Soutenir les travaux de recherche qui examinent les facteurs influençant les résultats scolaires des populations autochtones, en veillant à ce que les jeunes et les communautés autochtones soient étroitement impliqués dans la définition des priorités et des méthodes et l'interprétation de ces recherches.



« LES SAVOIRS OU LES RÉCITS AUTOCHTONES… SONT SOUVENT TRANSMIS PAR DES PERSONNES NON AUTOCHTONES… C'EST EN DISCUTANT AVEC CELLES ET CEUX QUI ONT VÉCU CES EXPÉRIENCES QUE L'ON APPREND LE MIEUX… »

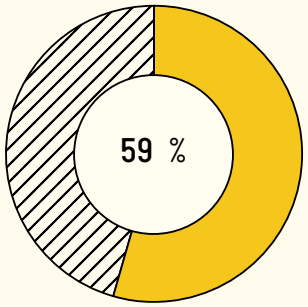
U Report UNICEF

Comment la justice sociale s'articule-t-elle avec les systèmes plus larges qui contribuent à l'épanouissement des jeunes?

L'éducation ne constitue pas un facteur isolé. Celle-ci conditionne l'accès des jeunes à l'emploi, la sécurité du revenu, la santé mentale, la culture, la vie communautaire et les perspectives d'avenir. Pour les jeunes autochtones, leur lieu de résidence peut resserrer davantage ces liens. En 2021, 27 % des membres des Premières Nations et 76 % des Inuits vivaient dans des collectivités isolées ou très isolées, comparativement à 11 % des Métis et à 3 % des non-autochtones. Le lieu de résidence et le revenu du ménage sont également associés à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires (Layton, 2025).

Ces disparités peuvent persister après les études secondaires. En 2021, 49,2 % des adultes autochtones âgés de 25 à 64 ans étaient titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, comparativement à 68 % des adultes non autochtones. Parmi les titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de cycle supérieur, les taux d'emploi étaient toutefois pratiquement identiques alors que 82,6 % des adultes autochtones et 82,5 % des adultes non autochtones occupaient un emploi (Layton, 2023). Les institutions dirigées par des Autochtones soulignent également que la pénurie de logements, le manque de soutien en matière de santé mentale, les infrastructures insuffisantes et une éducation qui n'est pas ancrée dans leur culture constituent autant d'obstacles à la réussite des étudiants (Josephs, 2025).

Voilà pourquoi le changement ne se limite pas aux salles de classe et aux établissements scolaires. L'accès à l'éducation détermine les occasions qui s'offrent aux jeunes et leur qualité de vie bien au-delà de l'obtention d'un diplôme. Pourtant, chez les populations autochtones, cet accès s'est historiquement fait au prix d'une rupture avec la famille, la communauté, la langue et la culture. La notion d'équité exige donc une approche globale de la personne. Il est impossible d'aborder l'éducation sans évoquer la pauvreté, le logement et la santé mentale ni de réfléchir au bien-être des populations autochtones sans reconnaître le colonialisme. En fin de compte, nous devons nous demander si nous traitons tout le monde de la même façon, mais aussi qui est encore laissé pour compte, pourquoi, et ce que nous pouvons changer. Les jeunes autochtones doivent disposer des ressources et du soutien nécessaires pour réussir et les jeunes en général ne devraient pas se contenter d'hériter des systèmes existants; nous devons avoir notre mot à dire dans leur refonte.



des personnes interrogées affirment entretenir un lien limité, inexistant ou incertain avec les cultures autochtones et les expériences de vie qui s'y rattachent

Source :
U-Report Canada, Culture et liens culturels, juin 2026



TRANSFORMER LES PRIORITÉS DES JEUNES EN ACTIONS CONCRÈTES

Ce Livret stratégique rassemble les connaissances, les expériences et les attentes des jeunes défenseuses et défenseurs, auxquelles les décideuses et décideurs doivent donner suite. En ce qui concerne les droits de l'enfant, l'éducation, l'égalité des genres, la justice sociale et la santé mentale des jeunes, ces derniers mettent en évidence des systèmes interdépendants qui doivent évoluer et formulent des recommandations pratiques visant à aider chaque enfant à grandir, à apprendre, à participer et à s'épanouir.

Ces priorités s'inscrivent dans le prolongement direct du travail de plaidoyer d'UNICEF Canada et des droits énoncés dans la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies. Les jeunes réclament des environnements d'apprentissage plus sûrs et plus équitables, des mesures de protection et d'accompagnement à la réadaptation plus efficaces pour les enfants touchés par les conflits, la participation constructive des jeunes à la prise de décisions publiques, ainsi que des systèmes publics qui tiennent compte de la réalité quotidienne des enfants.

Il appartient désormais aux gouvernements, aux systèmes d'éducation, aux organisations de la société civile, aux bailleuses et bailleurs de fonds, aux organismes à vocation jeunesse et aux adultes alliés d'agir. Les décideuses et décideurs doivent mettre en place des mécanismes clairs permettant aux jeunes de faire valoir leur point de vue dans l'élaboration des politiques, des budgets et des programmes. Les organisations doivent appuyer les actions de plaidoyer menées par les jeunes et créer des espaces de participation accessibles à tous. Les adultes alliés doivent les écouter, partager le pouvoir avec eux et leur montrer comment leurs idées influencent concrètement les décisions.

Les jeunes possèdent déjà les connaissances, la créativité et le sens de l'urgence nécessaires pour instaurer des systèmes plus aboutis. Il incombe désormais aux autorités, aux organisations et aux adultes alliés de s'inspirer de l'exemple des jeunes et de garantir un investissement durable, une responsabilité transparente et un véritable partenariat.

Prenez ces appels à l'action au sérieux.

Collaborez avec les jeunes, investissez dans leur leadership et montrez-leur comment leurs idées façonnent les décisions. En vous inspirant de ce Livret stratégique, choisissez un engagement concret que vous prendrez à l'avenir et une avenue selon laquelle vous collaborerez avec les jeunes à la prise de décisions qui exercent une incidence sur leur vie. Ensemble, nous pouvons bâtir un Canada où les droits de l'enfant guident les politiques, les budgets et les programmes, et où chaque jeune bénéficie du soutien et des conditions nécessaires à son épanouissement.



AIDONS SANS RELÂCHE

unicef

À propos d'UNICEF Canada

L'UNICEF est la force la plus puissante au monde pour les enfants. Présent dans plus de 190 pays et territoires, notre engagement est mondial, car nous bénéficions de la confiance des gouvernements, de partenaires, de donatrices et de donateurs de presque tous les secteurs. Sans nous laisser décourager par la guerre, les catastrophes, les maladies ou la distance, nous travaillons sans relâche pour apporter une aide essentielle et un soutien à long terme aux enfants et à leur famille tout en veillant à ce que les droits de chaque enfant soient respectés.

L'UNICEF est entièrement tributaire de contributions volontaires.

Pour en savoir plus sur UNICEF Canada,
veuillez visiter le **www.unicef.ca/fr**

Suivez-nous pour voir nos mises à jour

UNICEF Canada FR

UNICEF Canada

unicefcanada_fr

@UNICEFCanada_FR

@unicefcanada